



UNE PUBLICATION
GREEN CROSS
FRANCE ET TERRITOIRES

NUMÉRO 04

INSPIR/ actions

SEPTEMBRE 2021

#GreenCrossAct4Water

ACTE II DUNKERQUE

14 propositions pour une meilleure
résilience EAU via les territoires

Gouvernance territoriale
inclusive

Coopération multi-niveaux

Préservation et gestion intégrée
de la ressource en eau

Comment passer à l'action ?

14 propositions concrètes





Retrouvez dès maintenant la vidéo intégrale de la conférence mise en ligne : <https://dai.ly/x847w1s>



Green Cross est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) de plaidoyer et de projets créé par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, dans la continuité du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Présidée par Jean-Michel Cousteau, dirigée par Nicolas Imbert, Green Cross France et Territoires en est le représentant français. L'association contribue à donner des clés pour agir et accentuer la transformation écologique de nos sociétés, qu'il s'agisse d'eau et d'océan, d'alimentation, de villes et territoires durables, d'économie circulaire, de coopération et de solidarités.

www.gcft.fr | contact@gcft.fr | www.desclespouragir.fr

UNE PUBLICATION DE GREEN CROSS
FRANCE & TERRITOIRES

DIRECTION : Nicolas Imbert
RÉDACTION: Justine Lenoire
ORGANISATION DES CONFÉRENCES : Margot Coesnon

UN GRAND MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES,
CONTRIBUTEURS ET PARTENAIRES, EN PARTICULIER :

Anne Lambert, Jean-Yves Leber, Henri Robert, ainsi que l'ensemble des directions et personnels de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

MISE EN PAGE :
Salomé Anastase

CONTACT :
Green Cross France et Territoires, 19 rue de Miromesnil, 75 008 Paris,
France - contact@gcft.fr - Association loi 1901 enregistrée sous le numéro
W751211388 - SIRET 535 208 052 00055

CRÉDITS PHOTOS SAUF MENTIONS CONTRAIRES :
© Green Cross France et Territoires

L'ÉVÉNEMENT DU 16 SEPTEMBRE 2021
A ÉTÉ RENDU POSSIBLE PAR LA MOBILISATION
DE NOS CO-ORGANISATEURS :



ET DE NOS PARTENAIRES :



Edito

L'eau est au cœur de nos vies. C'est un élément unique, irremplaçable, et nécessaire à notre quotidien.

Et pourtant, le quotidien de l'eau est à risque. Qu'il s'agisse de la qualité ou de la disponibilité de la ressource, nos activités quotidiennes impactent l'eau, ce qui nécessite d'y accorder la plus grande attention.

Les experts de la biodiversité et du climat ont alerté les décideurs de longue date sur ce sujet essentiel. Ainsi, lors de la fixation des contributions nationales déterminées (NDC), engagements des Etats à lutter contre le dérèglement climatique remis en amont de la CoP 21 et des Accords de Paris sur le Climat, plus de 2/3 des Etats ont cité l'eau comme enjeu essentiel du dérèglement climatique, structurant pour la paix et l'humanité.

L'eau est au cœur de l'histoire et de la raison d'être de Green Cross. Dès la création du mouvement international, en 1993 suite au Forum de Rio sur le Climat de 1992 où il modérait les débats des chefs d'Etats présents, notre Président Fondateur Mikhaïl Gorbatchev positionnait l'eau et la transition écologique au plus proche des populations comme 2 priorités structurantes pour Green Cross. Un travail de longue haleine a alors été entrepris, notamment avec l'UNESCO, pour construire une feuille de route de mobilisation et d'action sur le sujet. Plus récemment, en 2016, nous avons publié Eau, des clés pour agir, un ouvrage grand public mettant en avant les enjeux, pistes de solutions et comment se mobiliser.

L'engagement pour l'eau et l'humanité a une particularité, qui incite simultanément à l'espoir et à l'action : nous savons comment agir, les solutions sont disponibles. Certaines inspirées par la technologie, d'autres par des savoirs traditionnels, toutes ayant besoin de concertation et de co-construction pour être mises en place. Le niveau local est donc essentiel pour agir, c'est celui qui rend possible toutes les transitions.

L'acte II pour l'eau que nous présentons ici a connu un temps fondateur, le 16 septembre 2021, à Dunkerque. Il a été rendu possible par l'engagement de tout un territoire et la mobilisation de nos co-organismes (la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois), dynamisé par l'engagement des partenaires (Agence de l'Eau Artois-Picardie, Agence d'Urbanisme Frandre-Dunkerque (AGUR) et centre international UNESCO dédié à l'eau ICIREWARD à Montpellier).

Le résultat est à la hauteur des attentes : non seulement 14 propositions concrètes visant à préserver quantitativement et qualitativement cette ressource indispensable à la vie qu'est l'eau, mais également la mobilisation concrète d'un réseau national et international d'acteurs représentatifs autour de ces propositions.

Cet acte II s'inscrit dans la continuité de l'acte fondateur « Résilience et pénuries de ressources », effectué à Madrid en événement parallèle de la CoP 25, en décembre 2019, et lui donne une suite naturelle par la mobilisation territoriale.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture, et vous encourageons à rejoindre cette mobilisation, qui va être en particulier partagée lors de la CoP 26 à Glasgow, puis au 9ème Forum Mondial de l'Eau, à Dakar.

NICOLAS IMBERT

Directeur exécutif de Green
Cross France et Territoires

imbert@gcft.fr

05 Introduction

06 Table Ronde n°1 : Eau - quels enjeux globaux maintenant ?

- 06** 1. L'information et la participation des populations : un enjeu démocratique majeur pour une véritable gouvernance inclusive de l'eau.
- 07** 2. Réinterroger la question de l'eau au prisme des droits de l'homme : un enjeu environnemental et humain à adopter dans le cadre d'une démarche globale, inclusive et opérationnelle.
- 08** 3. La sécurité alimentaire en danger : l'approvisionnement en eau comme enjeu régalien de sécurité nationale.
- 09** 4. De l'enjeu environnemental au risque de conflit géopolitique : l'impact de l'eau sur la paix internationale et transfrontalière.
- 11** Inspiration : Quelle prise en compte parlementaire de l'eau après la loi « Climat et Résilience » ?

12 Table Ronde n°2 : Comment agir ? Revue critique des projets de propositions

- 12** 1. La construction de plans de transitions : 4 dimensions stratégiques à intégrer.
- 12** 2. Les actions de l'Astee en matière d'éducation, de sensibilisation des citoyens et d'économie circulaire de l'eau.
- 13** 3. L'expression des attentes citoyennes dans le cadre des débats publics sur l'eau : entre demande d'aménagement du territoire, territorialisation des politiques et conflits d'usages.
- 14** 4. Embarquer la population sur la question de l'eau : focus sur les initiatives à l'œuvre sur le Dunkerquois.
- 15** Inspiration : L'entrepreneuriat pour l'eau, un vecteur d'innovation à intégrer dans le cadre de coalitions territoriales de partenariats et d'investissements.

16-19 14 propositions pour une meilleure résilience EAU via les territoires

20 Table Ronde n°3 : Eau et territoires : agir maintenant à l'échelon local pour construire demain

- 20** 1. Sécheresses hydrologiques et agricoles : construire autrement pour assurer la triple sécurité hydrique, alimentaire et climatique.
- 21** 2. Pour un changement radical du système agricole.
- 22** 3. L'eau, un sujet conflictuel pour l'Afrique qui interpelle sur la sobriété, la sécurité collective et la coopération décentralisée.
- 23** 4. « Agir sur des palettes d'actions différentes » : les initiatives intersectorielles de l'Eurométropole de Strasbourg pour limiter la pollution de l'eau et améliorer la santé des habitants.
- 24** 5. « Ne pas limiter les politiques de gestion de l'eau à l'embouchure du fleuve » : articuler les initiatives locales avec une mobilisation internationale et plurisectorielle en réseau.
- 25** 6. Vers une révolution des communications autour de l'eau.
- 25** 7. L'interdisciplinarité au service du partage des savoirs et plans d'action en faveur de l'eau.



Co-organisé par Green Cross France et Territoires, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et la Communauté urbaine de Dunkerque, l' "Acte II, pour une meilleure résilience eau - 14 propositions d'actions" s'est déroulé à Dunkerque le 16 septembre 2021 de 13h30 à 17h30.

Cet événement - qui a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du Centre Unesco sur l'eau « ICIREWARD » - a recueilli près de 200 inscriptions en amont et accueilli physiquement pas loin d'une centaine de participants dans les locaux de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Nicolas Imbert, Directeur exécutif de Green Cross France et Territoires, a ouvert la conférence par un rappel de la genèse et des ambitions de cet Acte II de l'eau : un projet de partenariat avec le Dunkerquois né dans la foulée de l'Acte I de Madrid où l'organisation d'une session de travail intitulée « Résilience et pénuries de ressource : le cas de l'eau » avait permis de déboucher en 2019 sur 8 propositions concrètes à destination des décideurs.

Avec une attention nouvelle portée cette fois-ci sur les enjeux de gouvernance et de gestion collective de la ressource, l'Acte II de Dunkerque a vocation à inspirer d'autres territoires - de villes moyennes notamment - situés à l'avant-garde de la transition écologique et humaine de l'eau.

Des décisions doivent être prises ! Pas seulement dans les Syndicats de l'eau et instances de décisions territoriales mais à tous les échelons et en association étroite avec la société civile

- Nicolas IMBERT



NICOLAS IMBERT

Directeur Exécutif de Green Cross France & Territoires

Le rationnel à agir est bien présent ! Les manifestations du dérèglement climatique, qu'il s'agisse des inondations ou épisodes de sécheresse mis en avant dans les travaux du GIEC, suffisent à nous en convaincre. Il faut être inspirant et tourné vers l'action pour construire demain La CUD, qui puise son eau hors de son territoire, a une responsabilité très forte quant à sa bonne gestion et utilisation

- Nicolas IMBERT

Une ambition appuyée par Hasmik Barseghyan qui a assuré la présidence de cette conférence-débat en qualité de Grand Témoin de la jeunesse engagée sur ces questions. La Présidente du Parlement européen des jeunes pour l'eau a en effet rappelé les nombreuses menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'environnement et les ressources dont nous avons besoin pour survivre.

Pour agir, nous n'avons pas le luxe du temps ! Les défis dans les domaines de l'eau et du climat peuvent être relevés grâce à l'implication de toutes les parties prenantes, au premier rang desquelles les jeunes ont un rôle distinct

- Hasmik BARSEGHYAN

Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, Bertrand Ringot a mis en résonance cette implication pour les questions de l' « eau » avec la double problématique de gestion de l'eau potable et industrielle qui se pose à l'échelle du littoral.



HASMIK BARSEGHYAN

Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau



BERTRAND RINGOT

Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Le Vice-Président communautaire en charge de la Politique de l'Eau, de l'Aménagement et de la Prévention des Inondations a en effet profité de son propos introductif pour rappeler les engagements pris sur le territoire pour agir efficacement et durablement sur ces questions :

Nous avons réalisé avec l'Agence locale d'urbanisme ici présente une cartographie prospective de l'eau - potable et industrielle - à l'échelle du Dunkerquois. Une étude à long terme (avec une projection à 50 ans) a également été entreprise pour agir sur la problématique des waterings qui caractérise fortement le territoire. La Communauté urbaine de Dunkerque a plus largement lancé des « Etats Généraux de l'Environnement » qui permettront de traiter ces différents sujets de transition dans une approche de mobilisation générale. Nous devons pour cela nous positionner dans une perspective globale capable de dépasser les seules affaires du court-terme

- Bertrand RINGOT

Tous trois ont enfin conclu ce mot d'introduction par un rappel des objectifs de cette session de travail qui a vocation à émettre des propositions concrètes qui seront ensuite portées à la CoP 26 de Glasgow puis au 9ème Forum Mondial de l'Eau de Dakar.

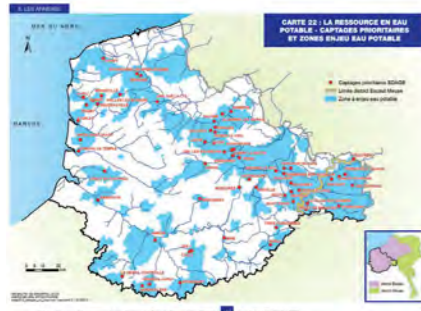
TABLE-RONDE N°1 : EAU - QUELS ENJEUX GLOBAUX MAINTENANT ?

1. L'information et la participation des populations : un enjeu démocratique majeur pour une véritable gouvernance inclusive de l'eau

André FLAJOLET – Président du Comité de bassin de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

Pour André Flajolet, la tenue de cet Acte II de l'eau est d'autant plus importante que l'on constate une faible connaissance de la population sur cette question. Cela vaut notamment pour le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui constitue la feuille de route à court et long termes de la politique territoriale de l'eau.

**CARTOGRAPHIE « RESSOURCES EN EAU POTABLE »
SDAGE ARTOIS-PICARDIE 2016-2021**



Selon lui, le SDAGE a pour but de faire comprendre que nous devons rejoindre à la fois les problèmes issus du luxe et les problèmes qui sont issus du confort.

Nous sommes responsables en cas d'insuffisance du patrimoine eau et environnement. Et si nous n'agissons pas pour sa protection, nous sommes coupables.

- André FLAJOLET

Le Président du Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a identifié plusieurs leviers d'action pour agir en ce sens :

- Développer non plus simplement l'empreinte carbone mais aussi l'empreinte eau : « nous verrons ainsi qu'il y a tout en haut de l'échelle des consommations inadmissibles pour des productions secondaires et non primaires ».

- Valoriser la mobilisation et l'engagement des jeunes sur ces questions. C'est notamment ce qu'a fait l'Agence de l'eau en accueillant en qualité de membre à part entière un représentant du Parlement européen des jeunes pour l'eau (institution dont il salue l'existence depuis plus de dix ans).

- Mettre plus largement en place de nouveaux moyens de communication avec des supports innovants spécifiques aux jeunes.

Il regrette à cet égard que la procédure de révision du SDAGE – qui concerne une population de 7 millions d'habitants – n'ait recueilli que 250 contributions de particuliers et 241 contributions en provenance d'acteurs institutionnels, ce taux de participation demeurant selon lui « relativement modeste ».

Nous avons un travail énorme à faire pour mettre l'eau au cœur des préoccupations des uns et des autres

- André FLAJOLET



ANDRÉ FLAJOLET

Président du Comité de bassin de l'Agence de l'eau Artois-Picardie



Initiative inspirante

Un besoin de partage d'information autour de l'eau que confirme Bertrand Ringot qui est revenu sur quelques-unes des actions mises en place par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois pour œuvrer en ce sens. On peut citer l'organisation de rencontres en milieu scolaire afin d'éclairer dès le plus jeune âge ou encore les multiples actions d'information en co-construction avec différents partenaires sur la thématique de la consommation de l'eau potable, le Dunkerquois étant l'un des secteurs où l'on consomme le moins l'eau du robinet comme eau de boisson en dépit de sa très bonne qualité.



2. Réinterroger la question de l'eau au prisme des droits de l'homme : un enjeu environnemental et humain à adopter dans le cadre d'une démarche globale, inclusive et opérationnelle

Houria TAZI SADEQ – Gouverneure du Conseil mondial de l'eau

Pour Houria Tazi Sadeq, gouverneure du Conseil mondial de l'eau, le thème retenu pour cet Acte II de l'eau conjugue une réflexion autour de concepts qui appellent chacun des défis et une complexité : l'eau, la résilience, les changements globaux et les territoires (derrière lesquels il faut également placer les questions de personne humaine et de démographie).

Les changements globaux ne peuvent être ignorés. Dans un monde globalisé, toute gestion imprudente ou irresponsable dans une région du globe peut enclencher des répercussions ou conflits majeurs

- Houria TAZI SADEQ



Initiative inspirante

La Commission régionale Rabat-Salé-Kenitra du Conseil national des Droits de l'homme (institution constitutionnelle dirigée par Houria Tazi Sadeq) a retenu le droit à l'eau dans une perspective de développement durable et de transition énergétique comme thème de travail. On peut également rappeler la reconnaissance au niveau international du droit à l'eau par la Résolution des Nations Unies de 2010, voire la série de résolutions adoptées dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme de Genève.

A l'échelle des Etats, on assiste de surcroît à un processus de reconnaissance constitutionnelle ou législative de ce droit à l'eau. Toutefois, les moyens de son effectivité sont à améliorer (au niveau de la justiciabilité par exemple).

Reconnaître le droit à l'eau est une chose, le rendre effectif sur le terrain en est une autre

- Houria TAZI SADEQ

Pour Houria Tazi Sadeq, il faudrait également se féliciter du fait que le changement climatique soit enfin avéré. Cette reconnaissance ne se suffit pas pour autant à elle-même comme en témoigne l'expression des réticences auxquelles nous avons assisté (cf. notamment la position du Président Trump). Selon elle, il reste en effet à savoir ce que nous faisons en termes d'opérationnalité ?

Il faut dès lors veiller à ce que toutes les parties prenantes soient bien autour de la table, sans omettre la question de la géopolitique de l'eau dans le débat. Houria Tazi Sadeq cite pour cela l'exemple de l'Afrique qui, en plus des défis qu'elle affronte, comporte au moins 63 bassins hydrographiques partagés par 2 Etats ou plus et qui risquent si rien n'est fait de se transformer en points de différends.

Enfin, la question de la démographie et de la migration liées au changement climatique et à la détérioration de l'environnement se pose avec acuité. L'Afrique fait face à ces problématiques qui sont essentielles. Si le Maroc a fait des progrès considérables en matière d'accès à l'eau (toutes villes et 92 % du milieu rural), d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, la question de l'accès à l'assainissement reste à améliorer.

Nous devons privilégier une réflexion permettant de faire le lien entre la crise de l'eau, les changements climatiques et la migration

- Houria TAZI SADEQ

Ce sont donc des défis auxquels il faut encore répondre et qui ne sont plus situés localement mais impactent bien le niveau global.



HOURIA TAZI SADEQ

Gouverneure du Conseil mondial de l'eau

3. La sécurité alimentaire en danger : l'approvisionnement en eau comme enjeu régaliens de sécurité nationale

Stéphane LINOU – Auteur de *Résilience et sécurité nationale* et initiateur du mouvement locavore en France

Auteur de *Résilience alimentaire et sécurité nationale*, Stéphane Linou a rappelé que l'évolution des sociétés s'est organisée collectivement autour de la gestion des ressources. Le lien entre alimentation et sécurité est dans ce contexte l'un des plus vieux sujets au monde et c'est autour de la pénurie (courante) et non autour de l'abondance (rare) que nos sociétés se sont pendant longtemps organisées.

Cette addition de conscience et de responsabilisation individuelle et collective n'empêchait pas forcément les famines mais permettait de sauver les meubles en cas de pépin

- Stéphane LINOU

Pour Stéphane Linou, le contexte de dépendance alimentaire actuel est d'autant plus grave en cas de pandémie mondiale qu'il n'existe pas de stock alimentaire stratégique d'Etat. Or, nos sociétés sont non seulement non préparées mais elles sont également devenues complètement intolérantes à la frustration. L'accès aux énergies faciles (charbon, pétrole) nous a en effet selon lui complètement fait oublier l'espace et le temps. De ce même fait, le lien entre nos actes et les conséquences de nos actes s'est complètement évaporé car les actes de consommations ne sont plus sur les mêmes territoires que les impacts de ces actes : « loin des yeux, loin du cœur ».

Au fil des décennies, nos territoires se sont volontairement vulnérabilisés, "désautonomisés" et rendus complètement dépendants du mode d'acheminement que sont les perfusions alimentaires

- Stéphane LINOU



STÉPHANE LINOU

Auteur de *Résilience et sécurité nationale* et initiateur du mouvement locavore en France



Initiative inspirante

C'est notamment pour alerter sur les risques de troubles à l'ordre public liés de dépendance alimentaire inhérent à nos sociétés contemporaines que Stéphane Linou a lancé en 2008 le mouvement locavore. Ce dernier a consisté à ne se nourrir pendant un an qu'à partir de produits issus d'un rayon de 150 kilomètres autour de l'assiette, l'objectif général visant à alerter sur le degré de vulnérabilité découlant de nos besoins actuels en approvisionnement.

En 2017, son enquête a bénéficié de l'encadrement d'un militaire et d'un géographe. Elle a également été cautionnée par la Division du renseignement de la gendarmerie nationale ainsi que par le Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris. Ce travail a ensuite atterri au Sénat en 2019 (avant la pandémie) au travers d'un projet de résolution « Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale », déposé par Françoise Laborde. Le Ministre de l'Intérieur a alors reconnu que si la probabilité d'une rupture d'approvisionnement alimentaire était faible, le risque n'en demeurerait pas moins majeur. Ce risque doit dès lors être associé à la sécurité civile, intérieure et nationale.

« Si on est capable de visualiser à partir d'une assiette tous les facteurs de production et tout le capital naturel qui s'y trouve lié, on tire le fil de l'eau, des plans communaux de sauvegarde, des projets alimentaires territoriaux, des plans climat-air-énergie territoires, de l'économie sociale et familiale, de la santé humaine et territoriale. C'est une manière de comprendre le lien entre acte et conséquence » - Stéphane LINOU

Pour Stéphane Linou, cette démarche doit être reliée au pouvoir de police qu'incarnent le maire et le préfet. Il préconise pour cela d'enrichir les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) avec le risque de rupture d'approvisionnement alimentaire (intégrant donc l'eau) et de mettre en place les mesures de

protection et de prévention adaptées. De la même manière, il faut selon lui encourager l'économie sociale et familiale pour que les gens se sentent concernés.

Il faut engager une bataille culturelle locale à partir des territoires. Il y a énormément de travail à faire mais les outils existent déjà

- Stéphane LINOU



Initiative inspirante

Une bonne manière de se mettre en mouvement autour de ces enjeux peut consister par exemple à organiser des repas de fête locaux « chics et pas chers » à partir de produits issus d'un rayon de 50 kilomètres et pour un prix inférieur à 9,50 euros par personne.

[Clip de présentation des Défis Locavores « Mangeonslocal », devant tenir compte des Accords de Paris sur le climat.](#)

Un propos sur la mise en danger de la sécurité alimentaire complété par Hasmik Barseghyan qui a tenu à rappeler que ce défi constitue effectivement l'une des conclusions les plus importantes du nouveau rapport du GIEC. Le réchauffement climatique continu devrait intensifier davantage le cycle mondial de l'eau, y compris sa variabilité, les précipitations mondiales de la mousson et la gravité des événements humides et secs. Le rapport du GIEC prévient à cet égard que les fortes pluies pourraient devenir plus fréquentes, que la sécheresse augmentera dans certaines régions et que les océans seront plus chauds et plus acides.

La sécurité alimentaire est menacée dans certaines parties du monde où l'agriculture repose sur des régimes de précipitations prévisibles, y compris l'Europe de l'Est et du Sud-Est

- Hasmik BARSEGHYAN

4. De l'enjeu environnemental au risque de conflit géopolitique : l'impact de l'eau sur la paix internationale et transfrontalière

Fadi Georges COMAIR – Président du Conseil PHI, UNESCO et Président de Medurable



FADI GEORGES COMAIR

Président du Conseil PHI, UNESCO et Président de Medurable

A. Recherche, innovation et partage international de données : la science comme pilier fondamental de la gouvernance de l'eau (focus sur la stratégie du PIH de l'Unesco)

La problématique de la sécurité de l'eau, qui devient de plus en plus complexe, est par ailleurs renforcée par le fait que les systèmes naturels nécessaires à la vie subissent des conséquences importantes en termes de résilience.

Le programme hydrologique intergouvernemental de l'UNESCO a proposé dans ce contexte et pour la première fois une stratégie innovante élaborée conjointement par les Etats-membres. Celle-ci couvrira la période 2020 – 2023 et a été intitulée « La science pour un monde où la sécurité de l'eau est assurée dans un environnement en mutation ». L'environnement se trouve en effet confronté à l'urbanisation intensive constatée au niveau des villes côtières de la Méditerranée. Il en va de même pour l'agriculture, rendue très intensive. Pour le Président du Conseil du Programme hydrologique international (PHI) de l'UNESCO, « cela rend le nexus de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation en complet déséquilibre, ce qui peut mettre en danger la sécurité de l'eau ».

La stratégie proposée par le PHI de l'UNESCO repose ainsi sur l'échange de données scientifiques. Celles-ci devront être consolidées entre les nations.

Sans données scientifiques, on ne pourra jamais évaluer le cycle hydrologique de l'eau et la façon dont ce dernier a dû subir des altérations suite aux montées de température de 1,5° à 2,5°, avec un impact de 30% sur les ressources hydrauliques renouvelables

- Fadi Georges COMAIR

La deuxième priorité de l'UNESCO est liée à la gouvernance de l'eau. Pour Fadi Georges Comair, celle-ci doit elle aussi être basée sur des données scientifiques. Sans cela, « on ne pourra jamais atténuer l'effet du changement climatique ni adopter des politiques de résilience ».

Cette gouvernance doit qui plus est selon lui être liée à la gestion inclusive de l'eau afin de garantir l'ODD 6 présenté par la communauté internationale et lié à l'eau et à l'assainissement.

Cette nouvelle proposition qui a été engagée est également orientée vers la stabilité du nexus en matière de dessalement. Fadi Georges Comair rappelle à cet égard que les pratiques de dessalement à l'œuvre dans plusieurs pays européens (Chypre, Espagne, pays du Sud-Est de la Méditerranée et pays du Golfe) sont très énergivores et reposent actuellement sur l'énergie fossile.



Idee inspirante

Développer des politiques innovantes pour faire des énergies renouvelables un combustible prioritaire dans les process de dessalement. L'impact énergétique sur l'alimentation et le coût du traitement de l'eau potable en serait énorme.

C'est la raison pour laquelle le PHI a souhaité coupler cette stratégie à un mode de fonctionnement innovant avec une feuille de route qui sera présentée par la communauté internationale aux gestionnaires de l'eau.



Dans la nouvelle gouvernance de l'UNESCO, les eaux non-conventionnelles ont un rôle très important au niveau de l'agriculture et de la satisfaction de la demande pour les populations jusqu'en 2050

- Fadi Georges COMAIR

B. L'impact du changement climatique sur l'approvisionnement en eau comme enjeu de paix internationale

Fadi Georges Comair a prolongé ce propos en rappelant que « si nous vivons dans une époque qui se caractérise par des risques sans précédent, cette époque nous donne aussi des opportunités de travailler et de coopérer ensemble ». La crise de la Covid 19 a ainsi renforcé l'échange de données scientifiques entre les nations.

Le règlement des conflits transfrontaliers liés à l'eau doit reposer sur l'échange de données entre les nations. Sans échange de données, nous n'arriverons jamais à concevoir des infrastructures durables permettant de satisfaire les besoins des populations sur les bassins transfrontaliers. Cette gestion intégrée de l'eau doit se faire par bassin ”

- Fadi Georges COMAIR

Il prend pour cela l'exemple du barrage de la Renaissance qui prévoit la production de 7 000 MgW avec une quantité d'eau stockée de 70 milliards de m³ dont l'Éthiopie n'aura pas besoin. Selon lui, « ce barrage n'est pas un barrage d'ingénieurs mais un barrage politique ». Un échange de données entre les pays riverains sur le cycle hydrologique, les périodes d'étiage et de crues aurait permis de produire la même quantité énergétique grâce à l'hydro-électricité et avec un stockage très minime et gratuit.

Des propos appuyés par Hasmik Barseghyan qui a rappelé que « le changement climatique peut affaiblir la coopération, augmenter le potentiel de conflits régionaux sur les eaux transfrontalières partagées et menacer l'approvisionnement régional en eau et énergie, notamment au Sud-Est de l'Europe ».

1/3 de la population vit aujourd'hui dans des zones de stress hydrique extrême.



Idée inspirante

Appliquer le concept de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) sur les bassins transfrontaliers qui sont des foyers à conflit

- Fadi Georges COMAIR

Selon le partenariat Eau, paix et sécurité (Water, Peace, Security), les risques liés à l'eau comme la sécheresse, les inondations et la pollution peuvent servir de démultiplicateurs de menaces en contribuant à déclencher des conflits et à favoriser la famine, la perte de moyens de subsistance et le déplacement des populations. Le droit humain d'accès à l'eau est ainsi menacé dans certaines parties du monde.

Un propos sur l'enjeu de coopération complété par André Flajolet pour qui « on a mélangé l'ici et l'ailleurs ».

Il nous faut inventer des mécanismes de solidarités plus contraintes en ce qui concerne le ici – dans nos territoires – et une meilleure organisation de la solidarité en ce qui concerne l'ailleurs. Nous devons réfléchir à la refonte de la politique de solidarité à l'international. Comme les cinq doigts de la main, nous devons avoir cinq branches dans la coopération internationale : l'eau, l'assainissement, l'agriculture, la gestion et enfin l'émancipation des femmes ”

- André FLAJOLET



Inspiration : Quelle prise en compte parlementaire de l'eau après la loi « Climat et Résilience » ?



Initiatives inspirantes

Parmi les différentes actions auxquelles Frédérique Tuffnell a participé :

- la traduction claire dans la loi de ce qu'est une zone humide
- la mise en place d'un programme national de 100 000 hectares de tourbières
- la modification de la fiscalité des zones humides (aujourd'hui plus fiscalisées que les forêts)
- la proposition d'intégrer des paiements pour services environnementaux à destination des agriculteurs qui rendent des services vertueux dans l'entretien de ces zones humides.

Frédérique TUFFNELL - Députée de Charente-Maritime en mission sur les zones humides – Rapport « Terres d'eau, Terres d'avenir »

Députée de Charente-Maritime et Présidente du groupe d'étude « Eau et biodiversité » à l'Assemblée nationale, Frédérique Tuffnell a insisté sur la nécessité de replacer la politique de l'eau au cœur d'une approche globale et dans le cadre d'une gestion intégrée se faisant en interaction avec la reconquête de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Elle a précisé ce propos en revenant sur le rôle déterminant de l'eau et des milieux aquatiques. Ce dernier est illustré par le principe des solutions fondées sur la nature (SFN) qui permettent de rendre les territoires résilients.

Les Solutions fondées sur la nature (SFN) peuvent fournir 37% de nos besoins en matière d'atténuation du changement climatique (étude de l'UICN).

D'où la nécessité selon elle de prendre conscience de la fonction première du sol en réaffirmant les 7 fonctions rendues par les zones humides (autoépuration de l'eau, atténuation des inondations, zones tampons, zones naturelles etc.).

L'heure doit être à une juste redistribution positive des pratiques écologiques ”

- Frédérique TUFFNELL



FRÉDÉRIQUE TUFFNELL

• Députée de Charente-Maritime en mission sur les zones humides – Rapport « Terres d'eau, Terres d'avenir »

Les obligations réelles environnementales (ORE) figurent également au rang des dispositions fiscales qui ont pu être ancrées dans la loi. Bien que mal connues, ces dernières servent souvent pour la compensation et peuvent être utilisées différemment.

Les waterings (zones humides atypiques présentes dans le Nord de la France) et le marais de Tasdon situé en Charente-Maritime à côté de La Rochelle constituent à ses yeux des réalisations exceptionnelles. Ce grand marais, voué à être détruit, a en effet été respecté et restauré pour devenir un lieu paysager faisant office de zone tampon. Les Basses vallées angevines sont également selon elle l'exemple type d'une gestion partenariale gagnante.

La ville d'Angers, qui avait tout le temps les pieds dans l'eau, a pu grâce à ce partenariat noué avec l'agglomération, sanctuariser dans son PLU des zones humides servant aujourd'hui de zones tampons. De l'élevage extensif en hiver et au printemps ainsi que des balades l'été sont aujourd'hui organisés ”

- Frédérique TUFFNELL

La députée remarque enfin un déficit de traduction du lien « eau » et « climat » dans la Loi climat. Les préconisations portées sur l'article 19 ont néanmoins permis d'aboutir à plusieurs dispositions visant l'eau et les milieux aquatiques. Parmi elles figure le fait d'avoir replacé

à l'article 1er du Code de l'environnement la nécessité de protéger la qualité de l'eau et les fonctions écosystémiques des milieux aquatiques. Cette disposition a été votée et constitue un acte fort.

Un deuxième point proposé à l'amendement fixait un objectif de restauration des écosystèmes aquatiques dans la déclinaison de ce qu'est une gestion durable de la ressource en eau. Cet amendement a été adopté à l'Assemblée nationale avant d'être supprimé par le Sénat.

Le stockage de l'eau par les milieux aquatiques ne doit pas être appréhendé comme un usage concurrent des autres usages liés aux activités humaines mais comme une primauté ”

- Frédérique TUFFNELL

Un autre amendement « malheureux » tendait pour sa part à exclure la possibilité de financer la destruction des seuils des moulins qui visent non pas une continuité écologique (les cours d'eau) mais une conservation des ouvrages. Or, d'après la députée, nous avons impérativement besoin d'une eau oxygénée qui soit vivante et rentre dans les sols. Ce travail important devra être mené avec les agences de l'eau.

Un amendement a par ailleurs permis d'interdire les toitures végétalisées alimentées par de l'eau potable.

Bien qu'évidente, la positionnement de la qualité de l'eau au même niveau que la qualité de l'air n'était, elle non plus, pas prévue initialement.

Porté par Martial Saddier, un amendement permet de préserver la ressource en eau nécessaire à l'alimentation des populations actuelles et futures grâce à l'introduction à l'article 19 du principe d'une protection du périmètre qui alimente ces ressources (qualifiées de zones de sauvegarde).

Enfin, la députée a également prôné l'instauration d'un délit en cas de récidive du non-respect d'une restriction ou d'une interdiction de prélèvement de l'eau (vs simple amende de 1500 euros en vigueur aujourd'hui pour « faute lucrative »).

Tout cela est un jeu d'amendements. La loi ne fait pas tout. Moi, je crois aux territoires, aux comités de bassins, parlements de l'eau, SDAGE, PCAET et PTGE qui sont indispensables ”

- Frédérique TUFFNELL

TABLE-RONDE N°2 : COMMENT AGIR ? REVUE CRITIQUE DES PROJETS DE PROPOSITIONS

1. La construction de plans de transitions : 4 dimensions stratégiques à intégrer

Anne GIRAULT

Pour Anne Girault, Présidente de Renaissance Ecologique et de l'association Bilan carbone, « nous avons l'impression d'être dans un momentum très particulier d'alignement des crises mais aussi des solutions ». La multiplication des alertes et rapports scientifiques se heurte toutefois à la difficulté du passage à l'action.

Cette médiation entre enjeux globaux, mobilisation des citoyens et plans de transition se fait naturellement au niveau des territoires.

Parmi les lignes forces de ces plans de transition, 4 pistes semblent tout particulièrement importantes aux yeux d'Anne Girault :

1. La première consiste à faire de la transition une transition juste, le sujet de l'équité étant au cœur de la capacité de mobilisation effective des citoyens et des territoires.

2. La deuxième a trait au sujet de la santé publique. La pandémie a vu l'effondrement des systèmes de santé publique avec la nécessité à l'avenir de trouver des réponses concrètes aux besoins essentiels des personnes en termes de santé, les territoires étant là encore les premiers concernés.

3. Le troisième sujet, qui concerne tous les secteurs, est celui du basculement de la finance. Cet alignement n'est pas encore fait, trop de financements partent toujours selon elle vers des projets liés aux ressources fossiles.

La préparation de projets tels que nous les construisons ensemble dans les territoires peut permettre d'accompagner ce basculement de la finance

- Anne GIRAULT

4. La dernière question est celle de la résilience des territoires et des organisations.

Renaissance Écologique est une démarche qui permet aux acteurs, aux citoyens et aux territoires

de se projeter collectivement dans un avenir positif et en paix avec la planète. Notre association amène chacun à porter une réflexion holistique sur les différents chantiers de la transition. L'eau en fait partie

- Anne GIRAULT

2. Les actions de l'Astee en matière d'éducation, de sensibilisation des citoyens et d'économie circulaire de l'eau

Vincent PONZETTO

A. Education et sensibilisation des citoyens

Association créée en 1905 représentant près de 4000 adhérents, professionnels français de l'eau et des déchets, l'Astee est une plateforme d'échanges favorisant la diffusion des connaissances et des expériences locales. Elle se compose pour cela de 13 sections locales au plus près des territoires.

Pour Vincent Ponzetto, son secrétaire, la question de l'eau demeure malheureusement très peu visible des citoyens. Ces derniers ne s'intéressent pas à sa gestion et ont un manque de vision sur ces services, enjeux et modes de consommation. Il est donc difficile de communiquer vis à vis des usagers-citoyens.

L'Astee tente malgré tout d'apporter sa pierre à la sensibilisation et à l'éducation sur le sujet.

La mise en réseau des parties prenantes et le partage de connaissances constituent selon lui un autre mode de communication essentiel. L'Astee démultiplie pour cela les visites et journées au niveau des sections territoriales. Le 100e congrès annuel de l'Astee se déroulera fin



septembre et sera accueilli l'année prochaine à Dunkerque avant de faire escale en 2023 à Nice. L'association est pour finir représentante de plusieurs associations internationales dans ses champs de compétence, comme par exemple l'IWA (international water association) pour l'eau, ce qui permet de mettre à disposition toute la co-construction française permise par l'Astee à disposition de l'échelle internationale.

B. Economie circulaire de l'eau

L'Astee intervient à deux niveaux sur l'économie circulaire de l'eau : par ses sections territoriales d'une part et par un groupe de travail national dédié d'autre part, ces deux niveaux se coordonnent pour mener une action de capitalisation de retours d'expérience sur la réutilisation des eaux non-conventionnelles. Un document complet sera bientôt édité sur le sujet. Ce travail est mené conjointement avec les ministères de l'écologie et de la santé pour faire progresser la réglementation en faveur du développement des projets de terrain que ce soit pour l'arrosage, la réinjection de nappes, le nettoyage de voiries, l'agriculture ou le nettoyage des espaces verts.

A noter qu'une présentation est également en cours d'élaboration à la section territoriale PACA de l'Astee sur le « métabolisme urbain », système qui permet de rationaliser les entrants (eau, déchets et énergie) et sortants en présence au niveau d'une métropole.

Empreinte eau annuelle par personne	
USA	= 2 500 m ³
France	= 1 900 m ³
Ethiopie	= 700 m ³



3. L'expression des attentes citoyennes dans le cadre des débats publics sur l'eau : entre demande d'aménagement du territoire, territorialisation des politiques et conflits d'usages

Chantal JOUANNO - Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP)

Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), Chantal Jouanno a restitué la parole exprimée par le public dans les divers débats ou concertations organisés sur ces questions.

22 concertations organisées par la CNDP sur les sujets « eau » depuis 25 ans (hors concertations réalisées au titre des plans nitrates).

De façon générale, une très forte participation peut être constatée sur les débats organisés autour de l'eau, dès lors que ceux-ci sont territorialisés.

C'est vraiment des sujets sur lesquels on a énormément de participation et une participation plus jeune que celle généralement observée sur d'autres sujets

- Chantal JOUANNO

3 000 observations et recommandations enregistrées dans le débat sur la nappe des Grès du Trias.

Cette expérience a amené la CNDP à établir plusieurs constats.

1. Le premier est que des clivages apparaissent systématiquement sur la question de l'eau. Or, s'ils ne sont pas fondamentaux, ces clivages se montrent véritablement radicaux et empêchent de trouver des compromis.

Il y a peu de sujets sur lesquels on observe une telle radicalité, en dehors du nucléaire. C'est à dire que derrière ces positions, il y a une représentation très politique des visions qui s'opposent. L'eau est regardée comme un bien commun qui ne peut être géré ou faire l'objet de bénéfices par des acteurs privés

- Chantal JOUANNO

Parmi les sujets systématiquement mis sur la table vient d'abord la question de l'aménagement du territoire, avec une demande de cohérence avec cet aménagement et les problèmes de l'eau (notamment sur la question des inondations). Pour Chantal Jouanno, le public porte cet impératif d'adaptation de l'aménagement du territoire vis à vis du changement climatique mais appelle également des mesures d'atténuation afin de réduire l'impact de nos politiques d'urbanisme sur les milieux.

2. Le deuxième point systématiquement soulevé dans les débats concerne les problématiques de gouvernance de l'eau, avec une forte demande d'intégration de ces questions dans le cadre d'un projet de territoire. Cette demande de territorialisation des politiques (vs gouvernance pyramidale jugée archaïque), y compris de l'eau, est inéluctablement présente dans les débats. Selon elle, la faiblesse des démarches participatives associant le plus grand nombre à l'échelle des territoires est d'ailleurs ce qui explique sans doute la faible connaissance du public sur les questions de l'eau constatée précédemment.

La demande d'une gestion publique de l'eau appropriée par le plus grand nombre est extrêmement présente. Il ne s'agit pas simplement d'informer le public mais de le rendre bel et bien acteur de la décision

- Chantal JOUANNO

3. Le troisième point le plus fréquemment observé dans les débats est celui du conflit d'usage entre des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Un premier exemple concret peut être trouvé dans le cadre de la concertation relative au projet de territoire Garonne Amont, pour lequel la création de nouvelles retenues d'eau était systématiquement mise en débat. La recherche de la sobriété de la consommation dans tous les usages de l'eau a malgré tout fait l'objet d'un point de convergence partagé par les différentes parties prenantes en présence, de même que la co-construction de ces nouvelles retenues d'eau au plus près des territoires et des besoins (dès lors que celles-ci devraient s'avérer inéluctables). Un autre exemple concret de conflit d'usage se situe dans le débat qui s'est joué autour de l'exploitation de la nappe des Grès du Trias. Cette nappe est surexploitée à la fois par des entreprises (notamment Nestlé) en même temps qu'elle répond à des besoins de consommation d'eau de la population. Même s'il n'y a pas eu de compromis à l'œuvre sur les différents scénarios proposés, le public a là aussi accordé la priorité à la pérennisation de l'alimentation en eau potable des populations et des collectivités, faisant ainsi passer les usages socio-économiques au second plan.



CHANTAL JOUANNO

Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP)

4. Embarquer la population sur la question de l'eau : focus sur les initiatives à l'œuvre sur le Dunkerquois

Jean-François MONTAGNE - Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque

Pour les élus du territoire Dunkerquois, l'enjeu n'est pas seulement de « mobiliser » mais d'« embarquer » les populations sur les questions de l'eau. Si le territoire n'est pas en situation de stress hydrique, ils ont souhaité poser ces questions avant que la ressource ne vienne à manquer. C'est tout l'enjeu de cette conférence co-organisée avec le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois.

Or, pour Jean-François Montagne, Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque, il est difficile de parler de ces questions. Très peu de citoyens savent d'ailleurs combien coûte réellement l'eau. Comment dès lors embarquer ?

Si on n'embarque pas la population, ce genre de réunion aura toujours lieu dans dix ans. Il faut absolument que ça percole auprès de nos administrés

- Jean-François MONTAGNE

C'est tout le sens du programme « Eco-gagnant » qui a été créé par la CUD dans la veine du bus gratuit. Ce dernier a pour Slogan « Bon pour la planète, bon pour mon porte-monnaie ».

Plutôt que de dire aux gens que ce n'est pas bien d'acheter des bouteilles en plastique parce qu'ils tuent la planète, nous essayons d'embarquer et de créer des mesures incitatives

- Jean-François MONTAGNE

La CUD et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois ont par ailleurs distribué des gourdes à tous les élèves de CM2. Une stratégie qui a également permis d'aller dans les classes, de parler avec les élèves et de faire goûter.

Une campagne a également été lancée pour fournir des récupérateurs d'eau aux jardiniers et sensibiliser au fait qu'il est absurde d'arroser son jardin avec de l'eau potable. Ce programme est également à destination des collectivités. La totalité des bâtiments publics sera également dotée de récupérateurs d'eau. Un plan de formation des équipes techniques à cet arrosage est par ailleurs en cours.

Toutes ces politiques mises en place au niveau de la communauté urbaine de Dunkerque trouveront leur point d'apothéose dans le cadre des Etats Généraux de l'Environnement.



JEAN-FRANÇOIS MONTAGNE

Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque



Nous devons travailler à favoriser ce rapport à l'eau afin de favoriser une plus grande priorisation de la protection des sources d'eaux douces : rivières, lacs, eaux stockées sous terre et gestion des services d'eau. Si les citoyens comprennent mieux cette relation, ils participeront davantage et joindront leurs efforts à la résolution des défis locaux et mondiaux

- Hasmik BARSEGHYAN

80% des contributions obtenues dans le cadre de la grande consultation publique sur le monde de l'après-Covid organisée par la CUD étaient tournées vers l'environnement

Plus tôt la responsabilité des ressources en eau sera partagée avec les jeunes, plus grandes seront les chances de poursuivre une politique de l'eau durable et pacifique

- Hasmik BARSEGHYAN

Inspiration : L'entrepreneuriat pour l'eau, un vecteur d'innovation à intégrer dans le cadre de coalitions territoriales de partenariats et d'investissements

Briex MICHOU - Directeur et co-fondateur de Waterpreneurs et «Innovate 4 Water»

Waterpreneurs et «Innovate 4 Water» travaillent à l'accélération de solutions existantes et locales répondant aux enjeux liés à l'eau dans des géographies données. L'objectif concret est de fournir un espace permettant à tout un écosystème local de travailler ensemble en vue de construire un environnement favorable au développement et au passage à l'échelle de solutions.



Initiative inspirante

Waterpreneurs propose pour cela de réaliser des cartographies d'acteurs locaux portant des solutions en regardant à l'échelle d'un territoire qui sont les acteurs ayant des technologies innovantes autour de l'eau, des business models, des projets d'infrastructures, d'amélioration de la gestion ou de la gouvernance, etc. Chacun vient alors présenter, dans le cadre d'un événement par exemple, la solution qu'il porte et les enjeux auxquels elle répond.

Les enjeux de l'eau étant particulièrement complexes, leur résolution implique de mobiliser l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile. Chacun peut venir avec des solutions complémentaires aux autres

- Briex MICHOU

En fluidifiant les échanges entre les différentes parties prenantes et en impliquant notamment des entrepreneurs dans ces échanges, de l'impact peut être généré grâce à la création de ces coalitions de partenariats et d'investissements

- Briex MICHOU



BRIEX MICHOU

Directeur et co-fondateur de Waterpreneurs et «Innovate 4 Water»

Le dernier de ces événements appelés des places de marchés et intitulés «Innovate 4 Water» s'est déroulé à Lausanne en Suisse. Les prochains se feront à Genève et le long du Rhône, l'idée étant de travailler à l'échelle d'un bassin versant et d'une unité géographique cohérente dans laquelle les enjeux sont liés.

Le secteur privé est là, il existe. Ce ne sont pas que les gros opérateurs nationaux qui opèrent dans le secteur de l'eau mais également une multitude d'acteurs, notamment issus du privé, qui font de l'entrepreneuriat social, apportent d'autres types de solutions et méritent d'être intégrés dans les politiques de l'eau

- Briex MICHOU

Waterpreneurs travaille pour cela en lien avec des grandes entreprises, des réseaux internationaux comme différentes agences des Nations Unies, des réseaux spécialisés dans l'eau comme le Conseil Mondial de l'Eau, Sanitation and Water for All, des réseaux d'entrepreneurs comme Solar Impulse Fondation, Seedstars ou les Impact Hub. Tous ces écosystèmes existent, l'enjeu « étant de les activer pour les mettre en résonance ».



14 PROPOSITIONS POUR UNE MEILLEURE RÉSILIENCE EAU VIA LES TERRITOIRES

Ces 14 propositions d'actions « Pour une meilleure résilience EAU via les territoires » ont été initialement présentées et mises en débat lors de la conférence organisée à Dunkerque le 16 septembre 2021. Ces échanges ont permis d'aboutir à une version de texte renforcée et introduite ici. L'ensemble de ces 14 propositions seront ensuite portées à la CoP 26 de Glasgow puis au 9ème Forum Mondial de l'Eau de Dakar.

AXE 1 : Construction collective de la gestion territoriale et démocratique de l'eau



PROPOSITION 1

Transparence institutionnalisée des politiques de l'eau

Rendre obligatoire l'information, l'acculturation et l'échange territorial sur les choix territoriaux stratégiques, les règles de gestion (disponibilités, tarification, gestion qualitative) et les opportunités d'économie circulaire de la ressource. Développer pour ceci de nouveaux moyens de communication avec de nouveaux supports spécifiques, destinés notamment aux jeunes. Une obligation qui doit s'appliquer de manière périodique à l'échelle d'un bassin versant (ex. concertation quinquennale).

PROPOSITION 2

Participation ouverte aux instances décisionnaires

Développer la participation du public aux instances de gouvernance de l'eau, en particulier celle des jeunes, par une meilleure mobilisation et information en amont. Favoriser dans cette optique une représentation collégiale accrue à l'image de la société et des standards onusiens.

PROPOSITION 3

Création d'un indicateur d'empreinte-eau

Développer un calculateur standardisé (si possible à l'échelle européenne) mesurant et affichant l'empreinte en eau (verte, bleue, grise) de chaque produit ou service, avec obligation d'affichage et réalisation d'un eau-score dédié (sur le modèle du nutri-score).

PROPOSITION 4

Observatoires de l'eau et partage de bonnes pratiques

Développer les cartographies participatives et lieux d'échanges sur l'eau (physiques ou virtuels) en partageant largement des indicateurs de gestion qualitative et quantitative (disponibilité de la ressource, usages, prix, modes de gouvernance, etc.) dans une logique de données ouvertes, d'observatoires participatifs et de savoirs partagés. Encourager plus largement le partage proactif des meilleures pratiques culturelles, innovantes et sectorielles contribuant à la résilience de l'eau et à la résilience via l'eau.

PROPOSITION 5

Création de parlements locaux des jeunes pour l'eau

Créer un collectif des jeunes local (sur l'exemple du Parlement des Jeunes pour L'Escaut) encourageant l'échange et la mise en place de projets concrets. Valoriser plus largement la mobilisation et l'engagement des jeunes sur ces questions en favorisant leur présence dans les instances et processus décisionnels concernés.

AXE 2 : Renforcement et effectivité de la gestion et de l'usage de la ressource



PROPOSITION 6

Création d'une Haute Autorité de l'Eau

Développer une Autorité de l'Eau (à l'image des Autorités environnementales) cascadée depuis le niveau européen jusqu'au bassin versant. Celle-ci aura à charge d'apporter des palliatifs au morcellement structurel des compétences grâce à des processus de régulation et de transversalité effectives entre les différents enjeux de gestion de l'eau (gestion qualitative, quantitative, usage, santé, pérennité, résilience).

PROPOSITION 7

Mise en place de plans de résilience territoriaux

Mettre en place et actualiser rapidement des plans de résilience territoriale de l'eau insistant notamment sur les enjeux de santé écosystémique et humaine liés à l'altération de la ressource. S'appuyer pour cela sur les différents outils de planification en présence à l'échelle des territoires (PCS, PAT, PTGE, SDAGE, etc.) en privilégiant une approche de travail transversale cadrant avec la vision holistique des composantes eau/ assainissement/santé.

PROPOSITION 8

Intégration d'un comité d'experts de l'eau au sein des exécutifs

Intégrer dans l'exécutif des collectivités un Comité des Acteurs de l'Eau regroupant les maîtres d'ouvrage du territoire agissant sur l'hydro-système. Ce dernier devra disposer de responsabilités transverses et être directement rattaché au Président de l'exécutif concerné. (sur le modèle du nutri-score).

PROPOSITION 9

Affirmation du Droit à l'eau dans les politiques publiques

Réaffirmer les principes démocratiques et humanistes de l'accès universel à la ressource en eau pour les besoins essentiels et la hiérarchie des usages (depuis l'eau de boisson jusqu'à l'eau agricole et l'eau industrielle) et renforcer l'application du principe d'équité à l'œuvre dans la politique publique de l'eau (y compris à travers le prix et le mode de financement de ce service).



Création d'un centre d'experts sur l'eau par l'UNESCO



En février 2021, le Centre International UNESCO sur l'Eau « ICIREWARD » a été officiellement lancé à Montpellier. L'objectif de cette nouvelle structure est d'accroître la connaissance sur les processus liés à l'eau, de mieux analyser le fonctionnement des grands hydrosystèmes afin d'appréhender de manière optimale la mobilisation et l'exploitation des ressources en eau, le tout en intégrant une double dimension sociale et sociétale. Sa création est, au niveau français, un événement notable dans la mesure où le dernier Centre International UNESCO créé en France remonte à une cinquantaine d'années (et portait sur les mathématiques). Le Centre International UNESCO sur l'Eau établi à Montpellier regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur existant dans l'ancien Languedoc-Roussillon, qu'ils s'agissent d'universités ou d'écoles d'ingénieurs (Montpellier, Nîmes, Perpignan, Alès), ainsi que tous les organismes nationaux qui s'intéressent au domaine de l'eau (BRGM, CIRAD, CNRS, INRAE, IRD).

PROPOSITION 12

Soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation

Développer et mobiliser les réseaux concernés (recherche, innovation, sciences participatives, savoirs traditionnels...) et impulser une démarche concertée de démonstrateurs thématiques (entrepreneurs, éducatifs, et ouverts au public) en mobilisant pour ceci les outils juridiques liés au droit d'expérimentation et en levant les freins vecteurs d'inertie.

PROPOSITION 13

Promotion des solutions fondées sur la nature

Mettre en place des solutions naturelles, concrètes et opérationnelles de gestion de l'eau et des écosystèmes aquifères (incluant l'agriculture, la forêt et le littoral). Préserver en amont le milieu naturel (dont les zones humides qui offrent une large gamme de services écosystémiques) au travers d'une protection législative forte et d'actions de restauration sur le terrain.

PROPOSITION 14

Intégrer l'eau plus largement dans les enjeux climatiques et de développement durable

Rendre compte régulièrement de la consommation de l'eau et de son utilisation raisonnée en vue de la réalisation des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'échelle des territoires. Justifier plus largement de la manière dont ces derniers permettent, via l'eau, d'apporter une réponse appropriée aux enjeux de l'urgence climatique et écologique.

AXE 3 : Reconnaissance et promotion des multiples vies de l'eau par une gestion inclusive



PROPOSITION 10

Généralisation d'un outil inclusif pour la promotion d'une approche pacifiée de la coopération de l'eau

Ce dernier devra tenir compte des cadres juridiques en présence, des arrangements institutionnels et de participation, des instruments de gestion de l'eau, des infrastructures de financement et modes de rétribution. Des outils comme le Blue Peace Index peuvent accélérer cette généralisation.

PROPOSITION 11

Développement de pratiques de gestion circulaire et optimisée de la ressource

Développer les multiples usages interconnectés de l'eau grâce aux techniques d'économie circulaire de l'eau et d'écologie industrielle et territoriale. Cette dynamique devra être appuyée par les collectivités territoriales et s'inscrire en faveur d'une mise en application du règlement européen 2020/741 de mai 2020 sur la réutilisation de l'eau.



La « toile de l'eau » : un projet inédit et innovant en développement sur le Dunkerquois

Outils uniques en leur genre, les « Toiles » sont développées depuis 2009 par l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR) pour bénéficier d'une parfaite connaissance de l'écosystème local en présence sur un secteur donné (industriel, énergétique, agricole, etc.). Les toiles constituent ainsi de véritables outils stratégiques de développement et d'aménagement des territoires. Réalisée en lien avec le Syndicat de l'eau du Dunkerquois et plusieurs partenaires (dont la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et l'Institution interdépartementale des waterings), la toile de l'eau permettra de simuler le système global de la ressource et des flux d'eau présents sur le territoire.

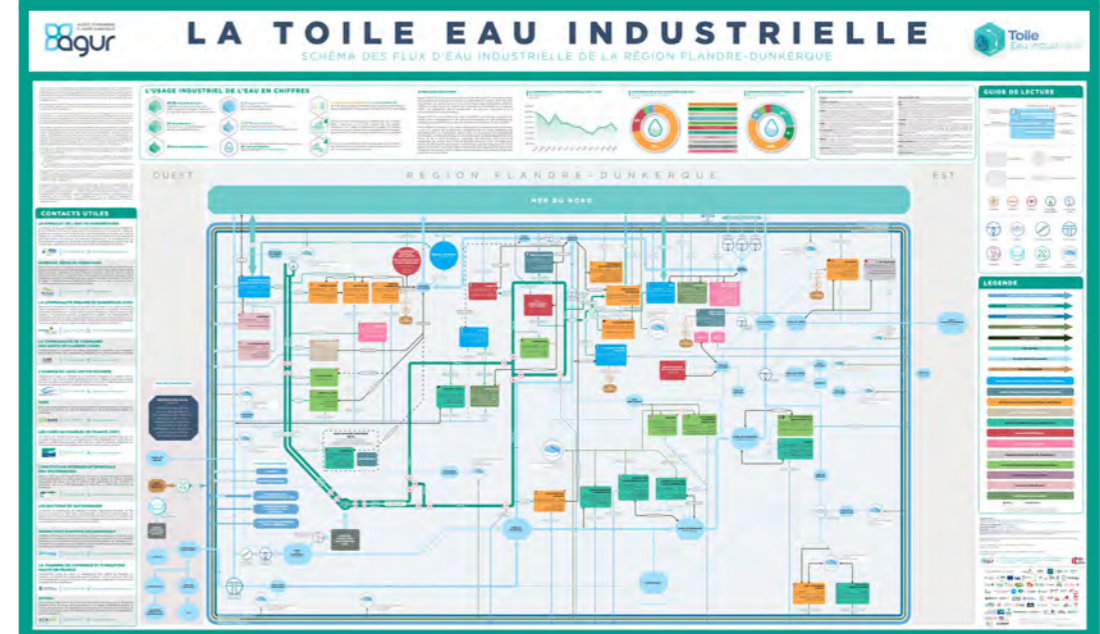


TABLE-RONDE N°3 : EAU ET TERRITOIRES : AGIR MAINTENANT À L'ÉCHELON LOCAL POUR CONSTRUIRE DEMAIN

1. Sécheresses hydrologiques et agricoles : construire autrement pour assurer la triple sécurité hydrique, alimentaire et climatique

Guillaume BENOIT – Président du groupe Eau, Développement rural et Sécurité Alimentaire du Partenariat Français pour l'Eau, directeur scientifique et rapporteur des séminaires internationaux « Sésame »

A. La montée concomitante des problèmes de sécheresses hydrologiques et agricoles impose de bien gérer l'eau et le vivant pour relever ensemble le défi de la triple sécurité hydrique, alimentaire et climatique

Pour Guillaume Benoit, on assiste avec le changement climatique à un double problème : aux sécheresses hydrologiques et aux inondations s'ajoutent des sécheresses agricoles que Météo France annonce à terme extrêmes sur tout le territoire national, y compris dans le Nord de la France. Si on laisse faire, on aura des rivières, des zones humides et des sols asséchés. Or, il n'est pas de sols vivants ni d'agriculture possible sans eau. Ainsi même la vigne, plante pourtant bien résistante à la sécheresse, a aujourd'hui besoin d'irrigation d'appoint dans nos régions méridionales passées en quelques années au climat semi-aride. L'enjeu que nous devons relever est donc à la fois celui de la sécurité hydrique et de la sécurité alimentaire. Et comme nous avons aussi besoin de l'eau, des sols vivants et de l'agriculture pour capter et stocker bien davantage de carbone, cet enjeu est également celui de notre capacité à bien lutter contre la dérive climatique.

Il faut protéger les milieux naturels mais également gérer convenablement l'ensemble du vivant. Si l'on fait cela – et on a besoin de l'eau car l'eau c'est la vie – on peut à la fois sécuriser notre alimentation et apporter une contribution majeure à la solution du problème climatique

- Guillaume BENOIT

La solution au problème climatique ça n'est donc pas que la sobriété et décarboner l'économie, c'est aussi capter plus de carbone et recarbone la biosphère

- Guillaume BENOIT

B. L'ODD le plus important est l'ODD 17 « partenariats pour l'atteinte des ODD » : changer de systèmes agricoles et changer nos politiques de l'eau afin de renforcer partout où c'est possible dans de bonnes conditions les ressources en eau

Pour améliorer notre résilience et assurer notre sécurité collective, il est nécessaire de travailler à casser les silos entre le monde de l'eau et le monde de l'agriculture et du climat et, comme y invite le groupe rural du PFE, viser l'atteinte conjointe des ODD 2 (sécurité alimentaire, agriculture durable), 6 (eau), 13 (climat) et 15 (biodiversité). Pour Guillaume Benoit, l'ODD le plus important est donc l'ODD 17, à savoir les partenariats pour l'atteinte des ODD.

Paru fin décembre 2020, le rapport conjoint entre les Conseils généraux de l'agriculture et de l'écologie intitulé « Changement climatique, eau et agriculture - Trajectoires 2050 » en est un exemple de mise en application. Sa principale recommandation est de « changer de modèle agricole » et de renforcer partout où c'est possible la ressource en eau (et non seulement la gestion). Si l'agriculture doit changer, la politique de l'eau le doit tout autant car le renforcement de la ressource est une nécessité pour les milieux et pour nombre d'usages. Il ne relève pas seulement du stockage en surface (qui peut servir la biodiversité s'il est



GUILLAUME BENOIT

Président du groupe Eau, Développement rural et Sécurité Alimentaire du Partenariat Français pour l'Eau, directeur scientifique et rapporteur des séminaires internationaux « Sésame »

bien fait) mais aussi du stockage dans les nappes, de transferts et de la réutilisation des eaux usées traitées.

C. La massification de l'agriculture de conservation et l'irrigation de résilience sont deux grandes voies de progrès nécessaires

L'agriculture française a fait depuis 30 ans beaucoup de progrès pour améliorer son efficacité en eau grâce au passage à l'irrigation localisée, aux outils d'aide à la décision et au progrès génétique. Le défi climatique lui impose de faire encore davantage. Il va lui falloir changer de systèmes, inventer une « irrigation de résilience » et s'engager avec détermination vers l'agriculture de conservation des sols. Cette agriculture régénérative permet en effet de stocker bien plus d'eau et de carbone dans les sols, d'accroître la résilience aux sécheresses et excès d'eau et de produire plus avec moins

D. C'est au niveau local que l'on doit d'abord construire des projets de territoires qui répondent aux défis de la durabilité

La création de réserves d'eau se heurte à des blocages sociétaux alors qu'elle est nécessaire dans bien des cas. Les PTGE (projets de territoires gestion de l'eau) sont une autre application de l'ODD 17. Plus d'une centaine sont à l'étude ou déjà adoptés au niveau national. Les acteurs du territoire local sont invités à définir et à mettre en œuvre un projet cohérent qui prenne en compte les enjeux de l'agriculture et de l'eau.

Si ces projets démontrent la possibilité pour les acteurs concernés de s'accorder sur des projets d'intérêt général, le problème, pour Guillaume Benoit, vient de la suite. Trop de projets se voient en effet entravés dans leur réalisation du fait de procédures administratives trop centralisées ou du fait d'acteurs externes aux territoires et qui en restent à des postures radicales de contestation. Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, récemment lancé par le Ministre de l'agriculture et la Secrétaire d'Etat à la biodiversité (c'est un autre exemple d'application de l'ODD 17), travaille à la résolution de ces blocages.

E. Les projets locaux de territoires ne suffiront pas : on a aussi besoin d'une véritable politique d'aménagement du territoire

Les déficits annoncés entre ressources et besoins en eau sont considérables notamment dans le Sud-Ouest : plus d'1 milliard de m³ sur la Garonne en 2050 ! Tous les services rendus par l'eau, y compris l'accès à une eau potable de qualité, peuvent donc à terme être menacés. Face à de tels enjeux, tous les leviers possibles doivent être mobilisés conjointement, y compris ceux relatifs au renforcement de la ressource en eau. Les politiques de l'eau, trop seulement centrées sur la gestion de la demande vont donc devoir sortir de leur incomplétude et la transition agro-écologique s'accélérer. Des visions à 10 à 20 ans et des politiques d'aménagement dans les grands bassins conjuguant les actions possibles s'imposeront.

Il ne faut pas opposer les solutions ni les prioriser a priori mais conjuguer les différentes solutions possibles. Agir sur l'offre, c'est notamment stocker davantage dans les nappes et/ou en surface. Agir sur la demande, c'est accroître les économies de l'eau possibles mais ce doit être aussi augmenter la capacité de stockage d'eau dans les sols grâce à la transition agro-écologique

- Guillaume BENOIT

F. La France, « territoire d'abondance hydrique » selon Météo France, mobilise peu sa ressource (elle importe la moitié des produits irrigués qu'elle consomme). Elle est pourtant confrontée à des restrictions en eau croissantes

La France dispose de bien plus de ressources en eau par habitant que la Belgique, l'Allemagne ou l'Espagne sans parler du Maroc ou de la Tunisie. On peut cependant constater que :

- Faute de produire suffisamment sur son sol, elle importe depuis des pays bien plus pauvres en ressources et qui les surexploient près de la moitié des produits irrigués consommés. Le déficit du commerce extérieur en fruits et légumes est devenu abyssal.

- Plus de 80 départements font régulièrement l'objet d'arrêtés de restrictions en eau.

Cette situation paradoxale s'explique par un déficit d'infrastructures. En effet, seule la façade méditerranéenne du pays a été bien équipée en ouvrages de stockage et de transferts : alors que le climat y est pourtant devenu semi-aride, elle souffre donc moins des restrictions que le reste du pays.

G. Notre avenir se joue aussi au Maghreb et en Afrique sub-saharienne

Le problème de l'eau au niveau mondial est d'abord un problème de répartition (temps et espace), de mauvaise conservation des eaux et des sols, de sur- ou sous-exploitation et donc aussi d'insécurité hydrique. La situation africaine en est une bonne illustration puisque :

- Au Nord comme au Sud de l'Afrique, les sols sont gravement dégradés : l'érosion (hydrique et éolienne) réduit la production, aggrave la vulnérabilité de l'agriculture et la pauvreté et conduit à un envasement rapide des retenues des barrages.

- Le Maghreb manque d'eau pour une population grandissante et il surexploite gravement ses ressources. Malgré cette surexploitation, sa dépendance alimentaire aux importations, de 50% aujourd'hui (calcul en calories), pourrait passer à 70% d'ici 2050 avec le changement climatique.

- A contrario l'Afrique sub-saharienne ne mobilise environ que 3% de ses ressources renouvelables en eau alors qu'elle est pourtant, elle-aussi, de plus en plus dépendante des importations alimentaires, que sa population devrait doubler d'ici 2050 et que sa vulnérabilité et ses besoins de développement sont considérables.



2. Pour un changement radical du système agricole

Juliette DUQUESNE – Journaliste, auteure de *L'Eau que nous sommes*

Tandis que 85 à 90% de l'eau dans le monde est consommée par l'agriculture, en France, la quasi-totalité des cours d'eau et nappes phréatiques sont pollués par les pesticides et les nitrates. Ce constat appelle pour Juliette Duquesne, auteure de *L'eau que nous sommes*, à un changement radical de nos modèles agricoles.

On essaie parfois de contenir le système en mettant en place des solutions coûteuses et qui ne fonctionnent pas forcément

- Juliette DUQUESNE

Les mesures visant à lutter contre la problématique des algues vertes (ex. stations d'épuration) en sont un bon exemple. Si des efforts ont été faits, on se rend compte qu'il reste toujours beaucoup d'algues vertes et que l'élevage de porcs en Bretagne n'a pas baissé, au contraire (toujours plus de 13 millions de porcs élevés en Bretagne chaque année vs 10 millions en 1990).

La construction de bassines dans les Deux-Sèvres ou le Poitou-Charentes est un autre bon exemple. Ces retenues d'eau (non pas récupérées des eaux de pluie mais puisées dans les nappes et les rivières en hiver afin d'irriguer du maïs en été et de nourrir des élevages industriels) ne fait pas sens d'un point de vue environnemental. Cette solution financée à 70% par de l'argent public crée qui plus est de nombreux conflits sur place.

On a trop souvent tendance à confondre besoins et consommation en eau. L'idée n'est pas d'accuser les agriculteurs mais un système mis en place et qu'il faudrait changer radicalement

- Juliette DUQUESNE

Seulement 9,5% des terres cultivées aujourd'hui en France en bio

Or, les solutions existent et essaient aujourd'hui un peu partout en France et dans le monde. C'est le cas par exemple d'un agriculteur dont le père produisait du maïs irrigué. Le passage à la polyculture en agriculture biologique lui a permis d'économiser chaque année l'équivalent de la quantité d'eau d'une ville de 7000 habitants ! Or cet agriculteur reçoit moins d'aide que son père par la PAC.

Pour Juliette Duquesne, c'est également à l'échelle des territoires que se joue le changement de nos modèles agricoles et l'autonomie alimentaire.

Il faut que le fumier en Bretagne serve directement au maraîcher à côté qui souhaite faire du compost

- Juliette DUQUESNE

Les aides mises place par certaines communes comme Dunkerque ou Munich pour assurer la conversion en bio des agriculteurs représentent en cela une excellente initiative.

Le préventif coûte 87 fois moins cher que le traitement a posteriori de l'eau

Si le changement se joue au niveau des territoires, reste qu'il est nécessaire de bénéficier de relais nationaux et internationaux pour qu'il puisse opérer. Un enjeu clé est également à trouver dans le renforcement de la formation des agriculteurs aux techniques d'agroécologie qui appelle souvent à une aide des gouvernements ou instances internationales.



JULIETTE DUQUESNE

Journaliste, auteure de L'Eau que nous sommes

3. L'eau, un sujet conflictuel pour l'Afrique qui interpelle sur la sobriété, la sécurité collective et la coopération

Jean-Pierre ELONG MBASSI – Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU- Afrique)

La question de l'eau est une question cruciale pour l'Afrique dont on ne mesure pas suffisamment l'importance. L'Afrique est passée d'un monde essentiellement rural il y a 30 ans, rythmé par les pluies et le climat, à un monde essentiellement urbain dans lequel l'eau joue également un rôle extrêmement important.

Environ 417 millions d'Africains urbains n'ont pas accès à l'eau potable, et 720 millions n'ont pas accès à un système d'assainissement efficace

Les risques de conflits transfrontaliers autour des bassins hydrauliques sont immenses et extrêmement dangereux (ex. Egypte/Ethiopie autour du partage des eaux du Nil). Pour sortir de cette conflictualité, les Africains sont interpellés selon Jean-Pierre Elong Mbassi sur 3 dimensions :

1. La première, c'est un appel à la sobriété, reconnu de tous. En Afrique, cet appel se fait dans un contexte de très forte croissance démographique et urbaine. A titre d'exemple, la ville de Lagos reçoit chaque année 500 000 habitants supplémentaires.

Quand on parle de sobriété, on parle aussi d'innovation, de la manière dont on peut reformater les paquets technologiques pour répondre au contexte actuel et futur des villes d'Afrique

- Jean-Pierre ELONG MBASSI

Il faut cependant veiller à ne pas sauter sur des inventions toutes-faites mais interroger ce que l'on peut véritablement faire en matière d'innovation.



JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

Ainsi, à quel horizon pense-t-on par exemple possible de mettre un système de tout-à-l'égout dans la ville de Kinshasa qui a l'extension du Liban avec une croissance d'environ 6% par an et ce alors qu'elle comporte déjà 8 millions d'habitants ? Nous sommes tous interpellés pour rechercher des solutions répondant à ce type de contexte, même lorsque l'on n'y vit pas. La pandémie COVID-19 nous a en effet enseigné que nous sommes tous en danger si une partie du monde est en danger. Nous devons en conséquence nous mobiliser tous ensemble pour apporter des solutions appropriées à de telles situations, à défaut de quoi nous serions tous en situation de fragilité, quelle que soit la qualité des équipements et services sanitaires dont nous disposons là où nous vivons.

La sobriété en Afrique interpelle la recherche et appelle à l'invention de paquets technologiques différents de ceux que nous utilisons aujourd'hui, et qui ont été développés dans un contexte de villes plus denses

- Jean-Pierre ELONG MBASSI

2. La deuxième consiste effectivement à regarder l'eau comme une affaire de sécurité collective, comme on l'a vu avec la pandémie. La question de la protection de la ressource est une question cruciale en même temps qu'elle fait de l'approche territoriale un impératif. Or, dans beaucoup de pays d'Afrique, les Agences de bassins n'existent pas. Cela pose d'autant plus problème que l'Afrique compte de nombreux bassins hydrographiques transfrontaliers, qui sont source de risques potentiels de conflits entre les populations situées en aval par rapport à celles situées à l'amont ; sans compter les conflits d'usage, ceux liés à la protection des sources, etc.

Dans beaucoup de pays, l'eau est encore traitée comme une affaire sectorielle. Le passage au territorial n'a rien d'évident. Nous bataillons pour cela et n'y arrivons malheureusement pas encore. La question des écosystèmes et de l'approche intégrée de la gestion de l'eau n'a pas encore percolé suffisamment dans les politiques des Etats africains

- Jean-Pierre ELONG MBASSI

La question de la gestion des eaux transfrontalières doit interpeller les intelligences collectives, notamment les pays qui bénéficient de la pratique de la gestion des bassins et peuvent apporter des éclairages, notamment grâce à la science

- Jean-Pierre ELONG MBASSI

3. La troisième question sur laquelle beaucoup ont déjà insisté est celle de la solidarité et de la coopération. L'Afrique est très attachée à faire de l'eau un vecteur de paix. C'est dans cette perspective que la communauté mondiale de l'eau et de l'assainissement va se retrouver au Sénégal du 22 au 27 mars 2022, dans le cadre du 9ème Forum Mondial de l'Eau dont le thème est : « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement ». Dans le cadre de ce Forum il est prévu d'organiser une table-ronde des maires pour la sécurité dans l'objectif de favoriser la mise en place d'une plateforme pour partager les connaissances et les expériences d'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance de l'eau, et envisager des coopérations entre elles et les autres acteurs autour de la sécurité et de la résilience de l'eau. Nous devons arriver à Dakar en constructeur de paix. L'eau doit être un vecteur de paix ! C'est sur cet enjeu que nous sommes attendus.

Ce propos a été complété par Guillaume Benoit qui a précisé qu'un 7ème séminaire international Sésame sur le thème « L'eau, le développement agricole et rural et les ODD » se tiendra préalablement fin octobre à Montpellier en vue de contribuer à la réussite du Forum. Pour le Président du groupe Eau, Développement rural et Sécurité Alimentaire du Partenariat Français pour l'Eau, de nouvelles visions sur l'utilisation des terres, sur la gestion de l'eau et sur l'agriculture vont devoir émerger à différentes échelles de territoire, de l'échelle la plus locale à l'échelle continentale.

L'enjeu aujourd'hui est politique : est-ce que le monde de la ville comprend la nécessité d'investir dans le monde rural ? Tel est le problème

- Guillaume BENOIT

Le problème de faim dans le monde aujourd'hui n'est pas un problème de production mais d'inégalité des ressources.

- Juliette DUQUESNE



Initiative inspirante

Pour l'Afrique, Guillaume Benoit souligne l'intérêt de la vision mise en avant par le professeur Rattan Lal, lors de la 2ème réunion ministérielle de l'initiative AAA (Adaptation de l'Agriculture Africaine) tenue à Marrakech en novembre 2019.

Invité comme conférencier principal de son comité scientifique le professeur Rattan Lal, prix mondial de l'alimentation, a en effet suggéré la vision de progrès à 2030 suivante pour l'Afrique :

- faire passer le taux d'irrigation du continent de 6 à 20%
- doubler la surface en agroforesterie

- passer la surface en agriculture de conservation des sols de 1,5 millions d'hectares à 50 millions d'hectares et la consommation d'engrais, extrêmement faible aujourd'hui (17 kilos/hectare vs environ 135 kilos/hectares dans le monde), à 60 kilos/ha. L'Afrique pourrait ainsi nourrir les Africains, restaurer une grande partie de ses sols, séquestrer beaucoup de carbone, et préserver beaucoup mieux ses forêts, ses fleuves et ses grands équilibres urbains/ruraux.

Un propos appuyé par Juliette Duquesne qui rappelle que plusieurs études montrent que même en 2050, avec l'augmentation de la population, on peut parvenir à nourrir la planète grâce à l'agriculture biologique ou l'agro-écologie, la réduction de la consommation de viande et l'alimentation en local.

Il faut regarder ce qui marche et faire en sorte de le réussir à grande échelle. Au Niger, la réussite vient de la décentralisation. Les agriculteurs se sont considérés responsables des arbres. On a complètement changé de relation entre le monde agricole et les forestiers. La mobilisation des communautés paysannes est essentielle pour régler les problématiques d'eau, d'aliments et de migrations

- Guillaume BENOIT

4. « Agir sur des palettes d'actions différentes » : les initiatives intersectorielles de l'Eurométropole de Strasbourg pour limiter la pollution de l'eau et améliorer la santé des habitants

Françoise SCHAETZEL – Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et conseillère municipale déléguée à la qualité de l'air, la santé environnementale et l'urbanisme

Les polluants que l'on trouve dans l'eau sont approximativement les mêmes que ceux que l'on trouve dans l'air et sont issus des mêmes sources d'émission. Françoise Schaezel se félicite en ce sens d'être l'une des rares élus de France à faire conjuguer les questions de santé et d'urbanisme. Une façon symbolique d'entrevoir la façon dont il faut aménager les territoires.

Si la métropole de Strasbourg (500 000 habitants) n'éprouve pas de problèmes de quantité d'eau grâce à la réserve transfrontalière que constitue la nappe phréatique, elle rencontre un grand problème qualitatif qui remet en question entre autres les

modèles agricoles et industriels actuels. Pour autant, les aspects qualitatifs de l'eau ne sont pas réellement un sujet qui embarque les citoyens localement, sachant que sa gestion et sa tarification rencontrent la satisfaction des usagers.

Face à ce constat, l'Eurométropole de Strasbourg tente de mettre en convergence 2 politiques : une politique de l'eau et une politique de santé environnementale.

Un travail avec les agences de l'eau, industriels, les agriculteurs et artisans est en cours sur le premier volet. Ce contrat de territoire « eau et climat » prend en compte de multiples aspects, plusieurs actions visant à limiter les polluants présents de l'eau.

En parallèle a été adoptée une politique métropolitaine en santé environnementale : « pour un cadre de vie sain et durable », contractualisée avec l'Agence régionale de santé et d'autres partenaires actifs dans le champ de la santé. Y sont développées des actions en direction du grand public, de l'enfance, des acteurs de l'urbanisme etc. Les thématiques qui y sont abordées peuvent rencontrer des aspects ayant trait à la qualité de l'eau, tout en se positionnant du point de vue de la santé.

Articuler ces deux politiques sectorielles permet ainsi d'agir sur des palettes d'actions diversifiées et de mieux sensibiliser le grand public aux différents aspects de la politique de l'eau.



FRANÇOISE SCHAEZEL

Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et conseillère municipale déléguée à la qualité de l'air, la santé environnementale et l'urbanisme

5. « Ne pas limiter les politiques de gestion de l'eau à l'embouchure du fleuve » : articuler les initiatives locales avec une mobilisation internationale et plurisectorielle en réseau

Birgitta LISS LYMER - Directrice du Stockholm International Water Institute (SIWI)

Présente à l'Acte I de Madrid, Birgitta Liss Lymer a poursuivi en insistant sur le fait que l'eau pose une question critique d'adaptation humaine : « l'eau étant le médian principal par lequel nous faisons l'expérience du changement climatique ».

L'influence de ce dernier sur le cycle de l'eau impose des exigences lourdes en termes de gestion de la ressource. Or, l'eau est actuellement essentielle pour l'atténuation du changement climatique.

Pour la directrice du SIWI, il ne faut pas oublier l'importance de la gestion de l'eau pour les littoraux en aval, la grande majorité de la pollution marine provenant de sources terrestres, induisant ainsi un impact négatif sur la résilience des systèmes côtiers dont nous dépendons pour notre alimentation, notre protection, nos loisirs et la capture carbone.

L'eau est un lien connecteur, que ce soit entre les secteurs ou les aires géographiques, et ce de la source à la mer

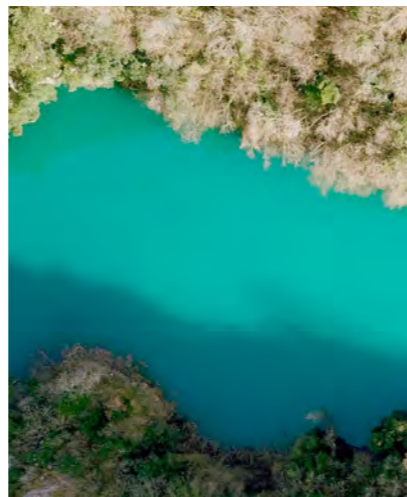
- Birgitta LISS LYMER

Citant un rapport du GIEC publié avant la CoP 25, elle rappelle que la fragmentation de la gouvernance limite notre capacité à faire face aux impacts climatiques en cascade.

Pour accélérer nos actions sur la gestion de l'eau, il nous faut augmenter notre capacité de coordination entre les juridictions, établir des priorités sectorielles et enrayer les approches en silos

- Birgitta LISS LYMER

Malgré tout, il faut saluer selon elle le fait que les Etats sont de plus en plus nombreux à reconnaître le rôle critique de l'eau dans la réalisation de leur ambition climatique.



Il est essentiel de comprendre que les objectifs de la gestion de l'eau ne peuvent s'arrêter à l'embouchure du fleuve.

Les objectifs de développement durables sur l'eau, les océans et l'agriculture sont intrinsèquement liés

- Birgitta Liss LYMER

Nous devons travailler à encourager ce rapport à l'eau afin de favoriser une plus grande priorisation de la protection des sources d'eaux douces : rivières, lacs, eaux stockées sous terre et gestion des services d'eau. Si les citoyens comprennent mieux cette relation, ils participeront davantage et joindront leurs efforts à la résolution des défis locaux et mondiaux

- Hasmik BARSEGHYAN



BIRGITTA LISS LYMER

Directrice du Stockholm International Water Institute (SIWI)

6. Vers une révolution des communications autour de l'eau

Jean-Michel COUSTEAU - Président de Green Cross France et Territoires

Pour Jean-Michel Cousteau, Président de Green Cross France et Territoires, l'important est de communiquer avec les décideurs, les enseignants et les jeunes qui seront les décideurs de demain. Ainsi, on se trouve aujourd'hui selon lui dans une situation de « révolution des communications ».

Il n'y a qu'un seul système d'eau et ce dernier vient des océans. Que l'on habite près de la mer ou sur une montagne, nous sommes tous liés aux océans, respirons l'air et buvons l'eau ou le vin qui en proviennent

- Jean-Michel COUSTEAU

La qualité de l'eau affecte tout ce qui vit sur la planète et dans les océans, animaux comme plantes

- Jean-Michel COUSTEAU

Il rappelle dans cette optique que l'homme est la seule espèce qui a la capacité de décider de ne pas disparaître. Cela passe prioritairement par la préservation de l'eau.

Si on protège les océans, on se protège nous-même

- Jean-Michel COUSTEAU



JEAN-MICHEL COUSTEAU

Président de Green Cross France & Territoires

7. L'interdisciplinarité au service du partage des savoirs et plans d'action en faveur de l'eau

Eric SERVAT - Directeur du Centre International UNESCO sur l'Eau « ICIREWARD »

Le Centre International sur l'Eau de l'Unesco a été lancé officiellement le 2 février 2021, date de la première réunion de son conseil d'administration. Il existe environ une trentaine de centres de ce type dans le monde. Celui de Montpellier compte parmi les 3 ou 4 plus importants au niveau international de par le nombre de scientifiques qu'il regroupe.

Sa création est un événement notable dans la mesure où le seul et précédent Centre international UNESCO établi en France jusqu'à présent se situait dans le domaine des mathématiques et avait été créé il y a une cinquantaine d'années. La création de ces Centres est très officielle et très formelle puisqu'elle engage, à travers la signature d'une convention, la responsabilité des gouvernements des Etats qui les accueillent.

ICIREWARD

Le Centre de Montpellier regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur existant dans l'ancien Languedoc-Roussillon, qu'ils relèvent d'universités (Montpellier, Nîmes, Perpignan) ou d'écoles d'ingénieurs, ainsi que tous les organismes nationaux qui s'intéressent au domaine de l'eau (BRGM, CIRAD, CNRS, INRAE, IRD).

17 laboratoires, 450 scientifiques et 150 doctorants travaillant dans le domaine de l'eau s'y trouvent rassemblés. C'est aujourd'hui en France la première communauté structurée à ce niveau sur le sujet.

Le projet de recherche du Centre ICIREWARD est de comprendre et de produire de la connaissance tant à l'échelle des processus liés à l'eau qu'à celle des grands hydrosystèmes à partir desquels nous sommes en mesure de mobiliser et d'exploiter une ressource dans une double dimension sociale et sociétale.



ERIC SERVAT

Directeur du Centre International UNESCO sur l'Eau « ICIREWARD »

Le but n'est pas d'avoir uniquement des approches en sciences dures, basées sur de la modélisation mathématique, mais de travailler également avec des anthropologues, des sociologues, des spécialistes de santé publique ou des économistes

- Eric SERVAT

On ne sait pas travailler sur les problématiques de l'eau si on n'intègre pas tout le monde. Il n'y a pas d'autre moyen d'aborder convenablement les problématiques de l'eau

- Eric SERVAT

Par-delà les acteurs scientifiques, il faut également être capable d'associer des acteurs de la sphère socio-économique dans la réflexion

- Eric SERVAT

Ces différentes approches ont permis de faire ressortir 3 enjeux majeurs :

1. Le premier a trait à la question du changement climatique, abordée à plusieurs reprises : enjeux de la ressource et de son exploitation, mais également des épisodes climatiques extrêmes et de leurs impacts (sécheresse ou inondation).
2. Le deuxième rapporte l'eau à sa qualité de droit humain et facteur d'organisation sociale, avec une attention particulière sur la question de l'eau et des femmes telle qu'elle se pose notamment en Afrique subsaharienne où elle conduit trop souvent encore à la déscolarisation des filles.
3. Le troisième consiste à être capable d'aborder toutes les solutions sans a priori, dans une perspective de déontologie scientifique.

Le progrès scientifique, l'intelligence collective et l'innovation doivent permettre d'apporter des solutions. Il est en ce sens vital d'intégrer des scientifiques dans le débat public.

Les scientifiques travaillent avec des données et des résultats qu'ils objectivent. Ils sont capables d'apporter au débat des informations, des résultats, des scénarios et des trajectoires. Ils doivent pour cela contribuer à la construction des politiques publiques

- Eric SERVAT

REMERCIEMENTS

Elles et ils ont contribué à cet ouvrage

INTERVENANTS



HASMIK BARSEGHYAN

Hasmik Barseghyan est Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau (PEJE). Elle est également co-responsable de la plateforme d'engagement des jeunes à l'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau auprès des Nations Unies et déléguée officielle à la Pré-COP26 et Youth4Climate (Driving Ambition Event à Milan). Elle est par ailleurs membre du Conseil Mondial de l'Énergie à Londres et désignée parmi les 100 jeunes professionnels les plus prometteurs sur le secteur de l'énergie dans le monde.



FADI GEORGES COMAIR

Fadi Georges Comair est Président du conseil du Programme Hydrologique Intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO, fonctions qu'il occupe depuis 2019. Il préside également l'association Medurable et organise depuis 2015 des symposiums annuels sur « l'hydrodiplomatie et le changement climatique pour la paix au Moyen-Orient » au Sénat français.



JULIETTE DUQUESNE

Journaliste indépendante spécialisée sur les thématiques économiques et environnementales, Juliette Duquesne a lancé avec Pierre Rabhi la collection « Carnets d'alerte » (Presses du Châtelet). Six titres ont paru : *L'humain au risque de l'intelligence artificielle* (2021), *Vivre mieux sans croissance*, (2019), *L'eau que nous sommes, un élément vital en péril* (2018), *Les excès de la finance ou l'art de la prédation légalisée* (2017), *Pour en finir avec la faim dans le monde et Les semences, un patrimoine vital en voie de disparition* (2017). Elle a également lancé un site : www.carnetsdalerte.fr.



ANDRÉ FLAJOLET

André Flajolet est engagé en politique et au service de l'eau depuis plus de trente ans. En 2021, il a été élu pour la troisième fois Président du Comité de bassin Artois-Picardie, un mandat au travers duquel il se veut porteur d'une culture de la prévention et du savoir auprès de tous les publics. Un enjeu fort et une ambition qui nécessitent la mise en œuvre de synergies et de transversalités nouvelles entre acteurs.



GUILLAUME BENOIT

Ingénieur agronome et ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Guillaume Benoit est Président du groupe « Eau et Sécurité Alimentaire » du Partenariat français pour l'eau. Il est également Directeur scientifique et rapporteur des séminaires internationaux « Eau et Sécurité Alimentaire en Méditerranée » (SESAME).



JEAN-MICHEL COUSTEAU

Explorateur, réalisateur, architecte, producteur de cinéma et militant, Jean-Michel Cousteau est un véritable couteau-suisse de l'environnement et plus particulièrement des mers. Une passion pour l'océan qu'il a reçu en héritage de son père Jacques-Yves Cousteau, un pionnier de l'exploration océanique française. En 1999, il fonde l'Ocean Futures Society, une organisation dédiée à la protection des lieux marins et à l'éducation qui réalise des programmes éducatifs, mène des recherches et établit une politique éthique de conservation de l'environnement. Il préside l'association Green Cross France et Territoires.



JEAN-PIERRE ELONG MBASSI

Jean-Pierre Elong Mbassi est spécialisé en urbanisme. Il commence sa carrière professionnelle en tant que chargé d'étude à l'agence de coopération et Aménagement. Il conduira ensuite le premier projet urbain cofinancé par la Banque Mondiale au Cameroun. Il continue depuis à œuvrer pour le développement urbain en Afrique dans le cadre de ses fonctions de Secrétaire Général de Cités et Gouvernement Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique).



ANNE GIRAULT

Docteure en Économie Internationale et diplômée de Sciences Politiques, Anne Girault est experte en transition énergétique et changement climatique. Elle a occupé le poste de directrice générale de l'Agence parisienne du Climat et préside actuellement l'Association Bilan Carbone ainsi que Renaissance Écologique.



NICOLAS IMBERT

Ingénieur de formation, Nicolas Imbert exerce professionnellement depuis plus de 15 ans sur des enjeux de transition écologique de l'économie. Actuellement Directeur exécutif de Green Cross France et Territoires - ONG créée en 1993 par M. Mikhaïl Gorbatchev et présidée actuellement par Jean-Michel Cousteau - il a auparavant exercé en qualité de consultant et senior manager dans des cabinets de conseil en stratégie, sur des sujets de transition écologique, de développement durable et de ville durable.



CHANTAL JOUANNO

Ancienne Secrétaire d'État chargée de l'Écologie (2009-2010) et Ministre des Sports (2010-2011), Chantal Jouanno est une haute fonctionnaire et femme politique française. Elle a notamment présidé l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de 2008 à 2009 et occupe depuis mars 2018 les fonctions de Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP).



BRIEUX MICHOD

Brieux Michoud est expert international en gestion de projet et gestion du changement dans l'évaluation, la connexion et la mise à l'échelle de solutions locales durables au niveau mondial. Il a travaillé sur plusieurs missions transversales (gestion de programme, développement commercial, communication, vente, gestion du changement, partenariats multi-acteurs) à dimension holistique et systémique. Il est Directeur et co-fondateur de Waterpreneurs et Innovate4Water.



JEAN-FRANÇOIS MONTAGNE

Professeur des écoles de formation et de métier, Jean-François Montagne a également créé son entreprise de vente de livres d'occasion sur Internet. Très engagé sur les questions d'environnement et d'éducation, il est Maire adjoint de Rosendaël (Dunkerque) depuis 2014 et Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque depuis 2020.



STÉPHANE LINOU

Ancien Conseiller général de l'Aude et Conseiller Municipal, Stéphane Linou est pionnier du mouvement Locavore en France et auteur d'un livre intitulé Résilience alimentaire et sécurité nationale (<https://www.thebookedition.com/fr/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-p-367243.html>). Il est également lauréat du prix « Information préventive et résilience des territoires » au Forum national sur les Risques Majeurs.



BIRGITTA LISS LYMER

Birgitta Liss Lymer est Directrice du Stockholm International Water Institute (SIWI). Elle a initié en 2014 la mise en place de la plate-forme d'action pour la gestion source-mer (S2S Platform - dirigée par le SIWI) qui rassemble désormais bon nombre des principales organisations mondiales et régionales travaillant à renforcer les liens entre la gestion de l'eau, du littoral et du milieu marin.



VINCENT PONZETTO

Après plus de 30 ans passés dans le secteur privé de la gestion de l'eau, Vincent Ponzetto est depuis 2020 Directeur Général de la Régie « Eau d'Azur », en charge de la gestion du service public de l'eau et de l'assainissement sur les 49 communes du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. Il est également secrétaire national de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (Astee).



BERTRAND RINGOT

Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque, Bertrand Ringot est Maire de Gravelines depuis 2001. Il est élu en 2011 Conseiller général du Nord avant de prendre les fonctions, en 2014, de Vice-Président du Conseil général du Nord. Conseiller départemental du nouveau canton de Grande-Synthe depuis 2015, il est également l'actuel Vice-Président de la Communauté urbaine Dunkerque en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues et Président du Sivom Des Rives de L'Aa et de La Colme.



ERIC SERVAT

Hydrologue de formation, Eric Servat a récemment fondé le Centre International sur l'Eau de l'Unesco qui a été lancé officiellement le 2 février 2021. Il est également Directeur de l'IM2E (Institut Montpellierain de l'Eau et de l'Environnement), Directeur de l'OSU de Montpellier, Vice-président de l'AISH (Association Internationale des Sciences Hydrologiques) et Président du Comité Français des Sciences Hydrologiques.



HOURIA TAZI SADEQ

Avocate et expert juridique et institutionnel, Houria Tazi Sadeq est titulaire de la Chaire UNESCO Interdisciplinaire pour une Gestion Durable de l'Eau (Casablanca), Présidente de l'Alliance Maghreb Machrek pour l'Eau « AEMAE » et Gouverneure au Conseil Mondial de l'Eau. Elle a à ce titre réalisé des études et publié de nombreux articles dans le domaine de l'eau et du développement durable au niveau national et international.



FREDERIQUE TUFFNELL

Frédérique Tuffnell est députée dans la deuxième circonscription de Charente-Maritime. Elle est notamment Présidente du groupe d'étude « Eau et biodiversité » à l'Assemblée nationale et auteure d'un rapport intitulé « Terres d'eau, Terres d'avenir » pour la restauration et la valorisation des zones humides.



PATRICE VERGRIETE

Polytechnicien, ingénieur général des Ponts, Eaux et Forêts et docteur en aménagement, Patrice Vergriete est depuis 2014 Maire de Dunkerque et Président de la Communauté urbaine de Dunkerque. Il est également l'actuel Président de France Ville Durable, l'association des professionnels - Etat, collectivités territoriales, entreprises et experts - de la ville durable en France.



FRANCOISE SCHAEZEL

Médecin généraliste de profession, Françoise Schaezel est élue en 2014 Conseillère communautaire déléguée en charge de la qualité de l'air et de la santé environnementale à l'Eurométropole de Strasbourg et Conseillère municipale à la Ville de Strasbourg. Elle a développé une politique de la qualité de l'air sur le territoire de l'Eurométropole, collectivité lauréate de l'appel à projet « villes respirables ».



SYNTHÈSE POUR DÉCIDEURS DE LA JOURNÉE #ACTEIIEAU - 16 SEPTEMBRE 2021 À DUNKERQUE

Le 16 septembre 2021, Green Cross France et Territoires, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et la Communauté Urbaine de Dunkerque dévoilaient à l'issue d'une journée de débats rassemblant de nombreuses parties prenantes du secteur de l'eau l'Acte II Dunkerque - Pour une meilleure résilience Eau via les territoires. Ce dernier a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR) et du Centre UNESCO pour l'Eau ICIREWARD.

L'« Acte II pour l'Eau de Dunkerque » a désormais vocation à être diffusé mondialement. Il sera notamment présenté à la CoP 26 de Glasgow, à laquelle se rendra une délégation en novembre 2021, ainsi qu'au Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Dakar en mars 2022.

Cet Acte II s'inscrit dans la continuité de l'Acte I pour l'Eau de Madrid qui a vu le jour le 11 décembre 2019 à l'occasion de la Cop 25 où était organisée une session de travail sur le thème « Résilience et pénuries de ressources : le cas de l'eau ». Les 8 propositions issues de cet Acte I pour l'eau de Madrid sont inscrites au registre de l'ONU (en tant qu'engagement volontaire pour les ODD sous la référence #39046). Plus d'informations disponibles sur <https://bit.ly/WaterActI>.

L'Acte II de Dunkerque pour une meilleure résilience Eau via les territoires permet aujourd'hui d'aller plus loin avec l'identification de 14 propositions d'actions concrètes pour une gestion territoriale intégrée de la ressource en eau. Ces dernières sont structurées autour de trois leviers prioritaires : la construction collective de la gestion territoriale et démocratique de l'eau, le renforcement et l'effectivité de la gestion et de l'usage de la ressource dans un contexte de raréfaction grandissant, le développement accéléré de l'économie circulaire de l'eau grâce à une gestion inclusive de la ressource.

© Crédits photos : Kai Dahms / Unsplash

16 septembre 2021 – Un forum des parties-prenantes pour initier l'« Acte II Dunkerque – Pour une meilleure résilience EAU via les territoires »

Le forum des parties prenantes organisé à Dunkerque s'est déroulé sous la présidence de session d'Hasmik BARSEGHYAN - Présidente du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau.

Il a permis de rassembler de nombreux contributeurs qualifiés, représentant une large diversité de territoires, de professions, de pays et de générations comme Guillaume BENOIT - Président du groupe Eau, Développement rural et Sécurité alimentaire du Partenariat Français pour l'Eau, Directeur scientifique et rapporteur des séminaires internationaux « Sésame », Fadi Georges COMAIR - Président du Conseil PHI de l'UNESCO et de Medurable, Jean-Michel COUSTEAU - Président de Green Cross France & territoires, Juliette

DUQUESNE - Journaliste, auteure de L'Eau que nous sommes, Jean-Pierre ELONG MBASSI - Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), André FLAJOLET - Président du Comité de bassin de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, Anne GIRAULT - Présidente de Renaissance Ecologique, Chantal JOUANO - Présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), Birgitta LISS LYMER - Directrice du Stockholm International Water Institute (SIWI), Brieux MICHOU - Directeur et co-fondateur de Waterpreneurs et « Innovate4water », Jean-François MONTAGNE - Vice-Président à la transition écologique et à la résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque, Vincent PONZETTO - Directeur général de la régie Eau d'Azur,

Secrétaire de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee), Bertrand RINGOT - Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, Françoise SCHAETZEL - Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Conseillère municipale déléguée à la qualité de l'air, la santé environnementale et l'urbanisme, Eric SERVAT - Directeur du Centre International UNESCO sur l'eau « ICIREWARD », Houria TAZI SADEQ - Présidente de l'Alliance Marocaine pour l'Eau et Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, Frédérique TUFFNELL - Députée de Charente-Maritime, Patrice VERGRIETE - Maire de Dunkerque et Président de la Communauté urbaine de Dunkerque et de France Ville Durable.

16 septembre 2021
#GreenCrossAct4Water
Acte II Dunkerque
POUR UNE MEILLEURE RÉSILIENCE EAU VIA LES TERRITOIRES

Logos: l'eau du Dunkerquois SYNDICAT, AGUR, GREEN CROSS France & Territoires, ICIREWARD, AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE, Dunkerque Grand Littoral COMMUNAUTE URBAINE, Dunkerque Grand Littoral, UCLG AFRICA CGLU AFRIQUE.

Signatures: Jean-Michel Cousteau, Hasmik Barseghyan, Patrice Vergriete, André Flajolet, Houria Tazi Sadeq, Fadi Comair, Guillaume Benoit, Bertrand Ringot, Eric Servat, Strasbourg.eu, Françoise Schaezel, Jean-François Montagne, Juliette Duquesne, Brieux Michoud, Vincent Ponzetto, Jean-Paul Elong Mbassi.

Bottom row of icons: 6. Eau propre et assainissement, 9. Industrie, innovation et infrastructure, 10. Inégalités réduites, 11. Villes et communautés durables, 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, 15. Vieillesse, 17. Partenariats pour les objectifs.

REMERCIEMENTS

ORGANISATEURS ET PARTENAIRES



GREEN CROSS FRANCE & TERRITOIRES

Green Cross est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) de plaidoyer et de projets créé par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, dans la continuité du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Présidée par Jean-Michel Cousteau, dirigée par Nicolas Imbert, Green Cross France et Territoires en est le représentant français. L'association contribue à donner des clés pour agir et accentuer la transformation écologique de nos sociétés, qu'il s'agisse d'eau et d'océan, d'alimentation, de villes et territoires durables, d'économie circulaire, de coopération et de solidarités.

www.gcft.fr | contact@gcft.fr | www.desclespouragir.fr



LE SYNDICAT DE L'EAU DU DUNKERQUOIS

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois rassemble 29 communes, il définit la politique de l'eau sur le territoire et détermine les enjeux et orientations du Service de l'eau potable et de l'eau industrielle. Précurseur dans ses actions au profit de la préservation de la ressource, le syndicat s'engage dans l'économie circulaire et la gestion inclusive de l'eau.

www.leaududunkerquois.fr



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



International Center for Interdisciplinary Research on Water Systems Dynamics sous l'égide de l'UNESCO

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES DYNAMIQUES DES SYSTEMES D'EAU (ICIREWARD).

Le centre international de recherche interdisciplinaire sur les dynamiques des systèmes d'eau a été créé par l'UNESCO, l'université de Montpellier et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2020. Ses objectifs : fournir une expertise, effectuer des recherches, et des actions de formation en matière de gestion et de gouvernance, de science et de technologies de l'eau dans les régions vulnérables.

<https://fr.unesco.org/news/creation-auspices-lunesco-du-centre-international-recherche-interdisciplinaire-dynamiques>



AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

L'Agence de l'eau Artois-Picardie est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle exerce sa compétence sur le bassin Artois-Picardie (départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, nord de l'Aisne et de l'Oise).

www.eau-artois-picardie.fr



AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE DUNKERQUE (AGUR)

L'AGUR est l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque. Son organisation est structurée autour d'un programme partenarial d'activité. Celui-ci se construit à partir des besoins identifiés auprès des partenaires et mutualise les projets. Il fixe une feuille de route et les travaux sont réalisés en étroite collaboration avec les membres de l'AGUR.

www.agur-dunkerque.org



LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

La Communauté urbaine de Dunkerque, présidée par Patrice Vergriete, est très engagée sur les questions de gestion de l'eau. Plusieurs projets innovants émergent de ce territoire en vue de pérenniser le cycle hydrologique de l'eau.

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

PERSPECTIVES : L'EAU, UN SUJET POLITIQUE À REPARTAGER AVEC LES POPULATIONS

Patrice VERGRIETE – Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque et de France Ville Durable

La conclusion a été l'occasion pour Patrice Vergriete de faire un passage en revue des défis qui sont devant nous sur cette question de l'eau : la production de la connaissance (comment être plus intelligents face à ce qu'il nous arrive ?), le développement de nouveaux modèles (économiques, agricoles ou industriels) ainsi que l'évolution des politiques publiques (qui vont de la lutte contre la submersion marine à la préservation et gestion de la ressource).

Toutes ces questions sont essentielles sur le Dunkerquois. Pour l'élu, le plus important réside néanmoins dans la perception qu'ont les populations de cet enjeu. Ainsi, on peut se demander selon lui si nous n'avons pas « dépolitisé » l'eau à force de langages techniques et de réduction du statut de l'usager à celui de consommateur.

Pour Patrice Vergriete, les Dunkerquois - qui se sentent aujourd'hui protégés grâce aux connaissances et aux politiques publiques produites depuis presque un millénaire - ont d'une certaine manière oublié qu'ils vivaient sur un territoire fragile en matière d'inondation.

Nous avons oublié d'entretenir la mémoire de cette histoire et de cette bataille institutionnelle qui a permis d'assurer la protection des populations. Ce qui était sur ce territoire bien connu depuis un certain nombre de siècles est désormais oublié. Nous portons la responsabilité collective de ne pas avoir rappelé à nos populations notre fragilité et d'avoir abandonné depuis 50 ans l'éducation populaire

- Patrice VERGRIETE

Tous l'enjeu consiste dès lors à dé-techniciser la question de l'eau en rattrapant dès aujourd'hui 50 ans de travail éducatif.

Tout comme la ville durable ne peut être que démocratique, la résolution du problème de l'eau ne viendra que parce qu'on aura réussi à embarquer nos populations dans ce destin-là

- Patrice VERGRIETE



PATRICE VERGRIETE

Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque et de France Ville Durable

